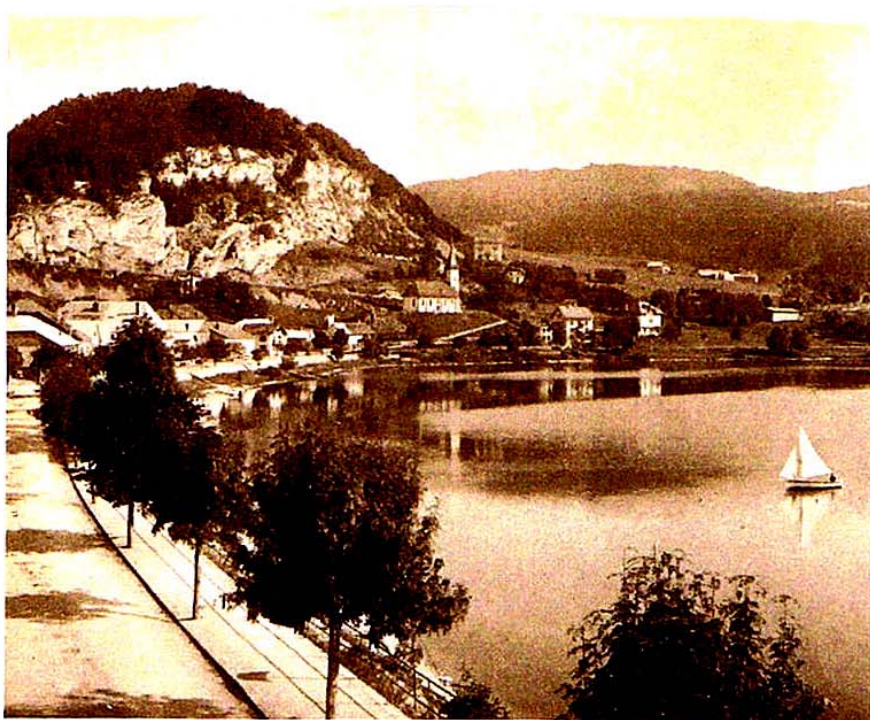


Mise en page Rémy Rochat

HISTOIRE DU TOURISME ET DES SPORTS AU PONT
Volume second

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
ET SPORTING-CLUB



Éditions le Pèlerin

Collection « Etudes et documents »
No 209

Mise en page Rémy Rochat

HISTOIRE DU TOURISME ET DES SPORTS AU PONT
VOLUME SECOND :
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET SPORTING-CLUB

Editions Le Pèlerin

INTRODUCTION

Tous les renseignements que nous pouvons obtenir sur la Société de développement du Pont, proviennent du registre des procès-verbaux courant de 1903 à 1986. C'est un registre absolument fabuleux qui apporte un nombre d'éléments extraordinaire sur les activités touristiques et sportives du village du Pont. En fait, sans ce volume, celles-ci seraient demeurées pratiquement inconnues à jamais. Il n'y aurait eu que la FAVJ, par ses articles et ses annonces, à nous apporter quelques éléments importants de cette tranche d'histoire.

La société naît en 1904. Elle ne connaît aucune interruption dans le cours de son histoire, simplement de forts ralentissements lors des deux guerres mondiales, lors de la crise des années trente, aussi par le fait de présidents parfois fort peu motivés, ainsi qu'il arrive dans toute bonne société. Un habitant du village assistant à l'une de ces assemblées, alors que le président en place donne sa démission, est proposé par les membres, il n'ose refuser de crainte de décevoir, et comme la place, dans la réalité des faits, ne l'intéresse pas, il met la société en veilleuse jusqu'à ce que des membres plus passionnés le rappellent à l'ordre et le poussent à la démission. C'est ainsi.

La société vit un concurrent, à moins que ce ne fût un collègue, dans la présence du Sporting-club du Pont. Cette société ne consacrait toutefois son énergie qu'uniquement à promouvoir les sports, d'hiver surtout, avec le patinage, le ski, la luge et le bob, bobsleigh comme on disait à l'époque. Ses visées étaient hautes, ses moyens limités. Elle s'activa de 1911 à 1914. Grave crise jusqu'en 1922 où l'on recommence les concours, mais pour arrêter quelque 8 ans plus tard et fusionner avec la société de développement qui deviendra alors la Société de développement et sports, le Pont, dont l'assemblée constitutive se tint le 9 décembre 1930. C'était l'époque même où naissait le Comité pour le développement de la Vallée de Joux, nouvelle société en fait créée grâce à l'initiative de la Société de développement du Pont. On découvrira de quelle manière cela fut dans les pages qui suivent. La nouvelle société deviendrait ainsi complémentaire de toutes les sociétés de développement de la Vallée, avant tout celle du Pont et celle du Brassus.

Le Comité pour le développement de la Vallée de Joux, dont par ailleurs les archives ont disparu en grande partie, ce qui ne nous permet pas vraiment de retracer son parcours initial, allait reprendre à sa charge la promotion du tourisme à la Vallée de Joux grâce à des publications de qualité que l'on peut découvrir dans nos brochures consacrées au tourisme de la région – à paraître -.

La société de développement du Pont eut ses obsessions, bienheureuses dirons-nous, avec l'entretien des jardins du bord du lac, et la tenue au propre des rives du lac. C'était l'époque du tout à l'égout. Ce qui y parvenait n'était pas des plus propre et odorant. La Société de développement avait des pouvoirs limités en ce domaine, les égouts étant du ressort de la commune. Elle ne pouvait que

constater les dégâts et tenter une timide tentative de discussion avec les autorités supérieures guère promptes à écouter une société infiniment plus modeste qui par ailleurs ne brassait que des sommes minuscules voire insignifiantes. On la regardait de haut, assurément, persuadé que les seules bonnes initiatives ne pouvaient provenir que de la commune, à la limite des villages, mais nullement de ces rêveurs qui prétendaient déjà à l'époque assainir le lac.

D'autres obsessions, les cabines de bain qui n'existent plus à l'heure actuelle et dont nous n'avons pas de représentations imagées. L'étude systématique des photos du Pont reste à faire à cet égard. Le plongeur des Epinettes, construit dans les années 1930, allait retenir longtemps l'attention de la société. Le fer rouille, le bois pourri, bref, il y a du pain sur la planche.

La société, une fois la fusion accomplie avec le Sporting-club, tenta mais en vain de créer une piste de saut sur les pentes de l'Aouille. Mais avec quelque dix mille francs, le morceau était trop gros pour elle. Feu la piste de saut. Par ailleurs l'on ne vit même jamais se créer un club de ski dans le village, tout au moins pas à notre connaissance.

Episode heureux de la société, l'arrivée de cygnes à la Vallée en automne 1963. On s'occupe d'eux plus qu'on ne le ferait avec une bombardée de réfugiés ! Combien sont-ils, passeront-ils l'hiver à la Vallée, faut-il en ramener d'autres couples afin que nous ayons une vraie colonie de ce volatile gracieux, fier et de si mauvais caractère ? Bref, le sujet passionne et laissera des traces importantes dans les procès-verbaux grâce au sens poétique du secrétaire de l'époque, M. Pierre Meylan.

La création d'un camping retient aussi l'attention de ces Messieurs du développement. La question ne sera jamais vraiment résolue, finalement peut-être à la grande satisfaction de ceux qui ne voient dans cette installation, si elle s'avérait définitive, que désagréments pour les indigènes.

Au début des années soixante naît le projet que d'aucuns trouveront farfelu, mais surtout non rentable, d'un télécabine à la Dent de Vaulion, vite ramené à un simple télésiège. Se souciait-on du climat ? Départ projeté à la gare du Pont, puis, probablement par souci d'économie, à Sagne-Wagnard. Les membres s'enflamment et voient déjà dans ce moyen un développement sans précédent de leur village sur le plan touristique. Tout plein de promeneurs amateurs d'un tel moyen de locomotion et désireux, plutôt que de monter le chemin de la Dent à pied, de se faire hisser là-haut sans effort aucun. On vise peut-être une utilisation plus accrue encore en hiver tandis que l'on pourrait redescendre à ski. On rêve, on fabule... On envoie même déjà une demande de concession auprès de l'Office fédéral des transports. L'affaire traîne. D'une part le canton, par l'intermédiaire du département concerné, n'est pas favorable en vertu d'une non-rentabilité certaine, on voit peut-être mieux les choses de loin que de près, d'autre part nul ne tient à hasarder ses propres deniers dans une affaire qui exalte mais qui a tout de même un goût de souffre. D'autre part encore c'est l'époque même où l'on procède à une expertise du domaine skiable de la Vallée, et nul

doute que les pentes de la Dent direction le Pont, n'offrent pas un enneigement suffisant ni des pentes susceptibles d'attirer les foules. A vue de nez, quelques pentes raides certes, on le sait de les avoir gravies des dizaines de fois, mais surtout beaucoup de faux-plats et de goulets d'étranglement. L'affaire tombe peu à peu dans l'oubli, les citoyens se calment et finalement ne s'en portent pas plus mal.

On se retourne du côté de ses plates-bandes, de son plongeur et autres éléments immuables d'une activité somme toute intéressante mais limitée.

Tout cela jusque dans les années huitante où l'on se met à aménager les rives du lac de Joux. Et cela, apparemment, sans trop se soucier des directives cantonales. On travaille en toute bonne indépendance, d'autant plus que l'on contribue mieux que personne à résoudre des problèmes latents depuis des décennies, l'amarrage des bateaux, et à faciliter l'embarquement des passagers du Caprice qui navigue depuis 1976.

Entre temps, heureusement, les eaux du lacs ont été assainies, les égouts ne se déversent plus dans la baie, plus d'odeur, plus de détritiques sanguinolents provenant de la boucherie proche, et du sang réparti en nappe sur les eaux du bord, très nettement amélioration pour le bien de tous. La station d'épuration, là-bas, au abords de la gare, a permis ce qui est presque un miracle. Assainir les eaux, tandis que peu à peu, et sans que cela ne gêne guère les autorités il semble, on les pollueait chaque année plus. Un changement dans les mentalités s'était opéré, qui laissait les problèmes écologiques non plus seulement à la charge de quelques progressistes éclairés, mais de tout un chacun, et par cela même des autorités locales qui financèrent ainsi des projets ayant pu absorber plusieurs millions de francs.

Découvrir le livre des procès-verbaux de la Sté de développement du Pont, c'est véritablement parcourir un siècle d'histoire de notre tourisme local, c'est évoluer au gré des mentalités de nos gens, c'est découvrir ce à quoi ils rêvaient, ce qu'ils négligeaient, c'est comprendre surtout, mais on ne peut leur en vouloir, l'air du temps voulait cela, qu'ils ne pouvaient imaginer que nous étions dans un monde en quelque sorte fini où l'on ne peut grignoter sans cesse l'espace à des fins touristiques ou économiques. Il est des barrières très précises en somme que l'on ne peut dépasser sous peine d'y perdre plus que d'y gagner.

Ils ne pensaient pas de la sorte, ils croyaient en l'avenir. Ils avaient construits des hôtels, certes un peu trop grands, ils avaient souhaité voir débarquer des « étrangers » plein des wagons. Ils avaient oublié tout de même que nous habitons le Jura avec, tonnerre, un climat capable du meilleur et du pire, dans tous les cas instable et sur lequel nous ne pouvons jamais compter. Il faut s'en souvenir avant d'agir !

N'en reste pas moins un livre fabuleux, témoin d'une très haute époque, et dont l'analyse attentive offre un document de grande qualité appelé à rendre d'inestimables services aux historiens du futur qui daigneront enfin se pencher, et ce sera une première, sur les œuvres et recherches des Editions le Pèlerin !

Les Charbonnières, en octobre 2005 :

Extraits et analyses du registre des procès-verbaux de la Société de développement du Pont – AHP, JJ1 – courant du 8 juin 1903 au 3 février 1987.

Note : les problèmes annuels de comptes, les admissions et démissions de membres, les faits concernant les rapports avec les organisations extérieures, de développement et autres, ne seront esquissés que très sommairement.

PROCES-VERBAUX DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE DU PONT FONDEE LE 27 MAI 1904

Rapport concernant le concert de bienfaisance organisé par l'Orchestre de Moudon. Le 8 juin 1903.

Dans le courant de mai 1903, l'Orchestre de Moudon annonçait par lettres à MM. Edgar Rochat et E. Corthésy instituteur, son intention de donner au Pont un concert lors de son passage dans cette localité en juin. De plus, il chargeait les sus-mentionnés de faire les démarches nécessaires auprès de la Feuille d'Avis de la Vallée et des habitants du Pont, pour la pleine réussite et l'organisation de son concert.

Le dimanche 8 juin, par un temps malheureusement froid et pluvieux, l'Orchestre de Moudon arrivait dans notre village ; le soir, devant une très nombreuse affluence d'auditeurs, il donnait le concert annoncé. La recette nette de cette belle audition musicale fut remise entre les mains des soussignés et désignée comme premier fonds à une société d'intérêt public à fonder ; cette destination fut approuvée pleinement par l'Orchestre de Moudon. La recette se montait à frs 47.- dont il faut déduire frs 7.- remis à M. Edgar rochat pour frais divers occasionnés pour cette circonstance ; reste en conséquence la somme de frs 40.-

Nous vous proposons donc, MM. , la fondation d'une société de développement du village du Pont, à laquelle serait versée la somme citée plus haut comme premier fonds de caisse.

Signé : Edgar Rochat Ernest Corthésy

Assemblée préparatoire du 6 mai 1904.

Les citoyens suivants : MM. Dr Yersin, Rochat Marcel, Rochat Edgar, Rochat Alphonse d'Edgar, Bornand James, Rochat Ernest négociant, Rochat Jules Louis, Rochat Adolphe, Rochat François charron, Rochat Alexandre, Rochat Mouquin E., Rochat Lecoultre Emile, Rochat Louis de Samuel, Rochat Adrien, négociant, Mouquin Louis, facteur, Rochat Ami, maréchal, Corthésy Ernest, Beutler Ernest, ayant répondu à l'appel inséré dans la Feuille d'Avis de la Vallée

du 5 mai 1904, se sont rassemblés le vendredi 6 mai et ont, à l'unanimité, admis le principe de la fondation d'une société de développement.

Sur la proposition d'un citoyen il est procédé à la nomination d'une commission chargée de l'élaboration d'un règlement. Sont nommés :

MM. Dr. Yersin – Edgar Rochat – Ernest Rochat – Jules-Louis Rochat – Ernest Corthésy. Suppléants : Alexandre Rochat, Adrien Rochat-Piguet.

Assemblée constitutive le 27 mai 1904 à l'Hôtel de la Truite au Pont, présidence M. Yersin Dr. Président du comité provisoire.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de préparation
2. Présentation et adoption des statuts
3. Nomination du comité
4. Nomination de la commission de gestion
5. Propositions individuelles.

M. le président ouvre la séance à 9 heures. Le secrétaire a la parole pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée préparatoire qui est admis sans observations.

Les statuts présentés sont tous lus puis mis en discussion article par article et admis.

Nomination du comité, sont nommés : Dr. Yersin président – Rochat-Golay vice-président – J. L. Rochat caissier – Alexandre Rochat secrétaire – Edgar Rochat, Rochat-Piguet et Ernest Rochat membres adjoints.

Nomination de la commission de gestion...

Il n'est pas fait de propositions individuelles. La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal qui est admis provisoirement.

La séance est levée à 11 heures.

AR

Assemblée du comité du jeudi 18 août 1904 à l'Hôtel de la Truite, présidence de Mr. Dr. Yersin président.

Souscription qui est déjà bien remplie. La direction du Grand Hôtel a souscrit la somme de 50.- ; elle est en conséquence reçue, et comme membre honoraire.

Du 8 novembre 1904

Discussion au sujet de la barrière et des aqueducs publics. M. Jochum de Paris demande à faire partie de la société. Les souscriptions étaient à 3.- par personne. Impression de 500 statuts et 2000 cartes de convocation ainsi que d'un timbre en caoutchouc. Il est demandé que la société fasse les démarches auprès de la Société de sauvetage pour la surveillance du lac lors du patinage et que les

Assemblée constitutive le 27 Noiv 1904.
à l'Hotel de la Croix au Port
Présidence de Yessin II^e président du Comité provisoire

Ordre du jour :

- 1^o Lecture du procès verbal de l'assemblée préparatoire
- 2^o Présentation et adoption des statuts
- 3^o Nomination du Comité
- 4^o Nomination de la commission de gestion
- 5^o Propositions individuelles :

Le Président ouvre la séance à 9 heures.
Le secrétaire a la parole pour la lecture du
procès verbal de l'assemblée préparatoire qui est
adopté sans observations.

Les statuts présentés sont tous lus puis mis en
discussion article par article et adoptés.

Nomination du Comité, sont nommés :

II^e Yessin Président ; Rochat Galay I^{er} Président
Y. G. Rochat caissier ; Alexandre Rochat secrétaire
Adolphe Rochat ; Rochat Pigeat, H. ; Ernest Rochat,
membres adjoints.

Nomination de la commission de gestion, sont
nommés : Rochat Houquin Cornille ; Rochat Stuma
Bernard Farnes.

Suppléants : Rochat Marcel et Rochat Adolphe.

Il n'est pas fait de propositions individuelles.
La parole est terminée au secrétaire pour la
lecture du procès verbal qui est adopté provi-
soirement.

La séance est levée à 11 heures.

AR

gardes soient munis de casquettes rouges. Pour la prochaine assemblée il sera discuté d'une **table d'orientation sur la Dent de Vaulion** ainsi que de **l'arrangement du jardin du collège.**

1^{er} décembre 1904

Jardin du collège. M. Rochat-Golay, membre de la commission de la table d'orientation, donne quelques renseignements.

19 décembre 1904.

Au sujet du guide de l'Orbe, le président donne quelques renseignements sur l'assemblée qui a eu lieu à Vallorbe le 18 ct. Une assemblée concernant la Vallée de Joux aura lieu au Lieu le jeudi 22 ct. MM. Yersin, président, Rochat-Golay, J.L. Rochat et Edgar Rochat sont délégués à cette dite assemblée.

La commission de la table d'orientation est priée de présenter son plan et devis pour la prochaine assemblée du guide à Vallorbe le 22 janvier afin que ces deux questions se développent si possible en même temps.

27 décembre 1904

Monsieur le président donne quelques renseignements sur l'assemblée du Lieu.

Un membre propose que Mr Yersin soit chargé de présenter un texte pour le guide pour la prochaine assemblée. Admis.

Il est présenté un dessin de la pierre indicatrice à placer au jardin du collège, le dit est également chargé de demander le prix de l'exécution en pierre Darvel.

Le comité vote la souscription de 10 exemplaires du guide de la Vallée de l'Orbe et de Joux.

Les membres du comité sont chargés de rassembler les souscriptions du dit guide auprès des établissements et industriels.

11 janvier 1905

Lecture du texte préparé par le Dr. Yersin. Admis.

Imprimeur de la brochure, Addor à Vallorbe.

M. Fuster de Lausanne, écrivain, aurait écrit un texte sur le village du Pont.

Une soirée semble prévue au Grand Hôtel en faveur de la Société de développement.

21 janvier 1905

Le secrétaire est chargé d'écrire à Monsieur Benjamin Lecoultré, président de la Société du Grand Hôtel du Lac de Joux pour le prier de faire parvenir la souscription du dit hôtel.

Deux projets présentés pour la table d'orientation.

20 février 1905. Guide, choix des clichés fait et arrêté définitivement. Liste des souscripteurs du guide :

1^{er} avril 1905

Toujours le guide. Assemblée à Vallorbe.

Subside de 500.- de la part de la confédération pour la table d'orientation.

15 avril 1905, assemblée générale.

Distribution de un exemplaire des statuts à chacun des présents.

Travaux au jardin du collège, place ombragée avec bancs, pierre indicatrice, baromètre et thermomètre, etc...

Guide des vallées de l'Orbe et de Joux en cours d'élaboration. Table d'orientation. Projet de création de places ombragées à chaque extrémité du village, propreté du quai.

11 avril 1905

Subside de 500.- de la part de l'Etat de Vaud pour la table d'orientation.

Jardin du collège, attendre à l'automne pour la plantation des arbres qui manquent, pieds des bancs en granit ainsi que pour la pierre indicatrice. M. Peduzzi granitier a été invité à venir au Pont. Propreté du quai.

28 avril 1905

Il est décidé de donner la fourniture de la pierre à la société des carrières d'Arvel à Villeneuve pour le prix de 195.-, les inscriptions, d'après le plan de M. Rochat, architecte, à 50 cts la lettre.

Pour l'assemblée générale des comités du guide officiel qui aura lieu dimanche 30 courant au Pont, il est décidé d'offrir une collation, ceci pour compenser légèrement les réceptions faites à Vallorbe et ailleurs.

2 mai 1905

Nouvel examen des clichés pour le guide. Quatre sont présentés. Pour ce qui concerne le texte du Pont et du Grand Hôtel, MM. Rochat Ernest, Rochat JL et

Rochat-Golay sont chargés de les revoir. Le comité descendra in corpore à l'assemblée générale à Vallorbe.

9 mai 1905

Lecture du texte augmenté concernant le Pont qui est lu, corrigé et admis.

13 juillet 1905

Soumission pour les bancs, une seule faite par Paul-Samuel Rochat au prix de 30.-

29 août 1905

Epreuve du texte du Pont concernant le guide. Il est décidé de ne prendre aucune décision sans avoir un exemplaire complet du guide. Le secrétaire est chargé de réclamer auprès de l'imprimeur.

Deux affiches reçues par la Société de développement de Romainmôtier.

Baromètre mal réglé, vendu par M. Haldy.

On va commander les arbres pour la plantation du jardin.

Une grosse affiche métallique très peu esthétique défigure l'entrée du village du Pont et la promenade y attendant.

18 septembre 1905

Réception d'un exemplaire du guide de Addor sans aucune communication écrite. Il est constaté que, contrairement aux décisions des assemblées générales du guide :

1o Qu'une dernière assemblée avait été décidée pour revoir le guide avant sa publication et qu'elle n'a pas eu lieu

2o Qu'il ne devait y avoir aucune annonce ni réclame dans le texte, ce qui n'a pas eu lieu.

3o Que pour le prix de 40 cts au maximum il y aurait environ 140 pages et qu'il n'y en a que 111

4o Que la part du texte qui revient à la Vallée qui avait souscrit la moitié des exemplaires et des annonces n'est que le tiers.

5o Que le nombre et le format des clichés ont été modifiés.

6o Qu'il a déjà été mis en vente des exemplaires sans carte, ce qui gêne considérablement la vente des exemplaires avec carte.

7o Qu'en général il n'a pas été tenu compte des décisions prises dans les diverses assemblées, ce qui est dû au fait qu'il n'a pas été régulièrement tenu de procès-verbaux en tous cas ni lus ni approuvés.

Vu ces divers motifs, il est décidé de surseoir aux conditions de souscription de la part de la commune de l'Abbaye et d'attendre la manière de procéder de l'imprimeur.

21 septembre 1905

Détails sur le guide et la table d'orientation.

9 octobre 1905

La Cie Pbr refuse d'enlever l'affiche à l'entrée du village du Pont.

1^{er} décembre 1905

Etrangers pour la saison d'hiver. Le Grand Hôtel refuse beaucoup de monde sans annoncer qu'il y a de la place ailleurs dans le village. Celui-ci doit annoncer le surplus à la Sté de développement. Les propriétaires sont prêts à parler avec le Gd Hôtel.

24 janvier 1906

On choisit deux clichés effectués par le photographe des Arts. Choisir la vue où le village est le plus au complet. Faire exécuter 1000 cartes postales de chaque vue et de demander le monopole. Demander conditions et prix.

29 janvier 1906

Achat de 4000 cartes, soit 2000 du village et 2000 du Grand Hôtel, au prix de 40.- le mille à la place de 50.- le mille. Concert programmé en faveur de la Sté au Grand Hôtel.

8 février 1906

Toujours le guide et les cartes postales.

19 février 1906, assemblée générale

Le Dr. Yersin reste président. Affiche du Pont-brassus. Une liste de souscription et un concert ont eu lieu au Grand Hôtel. L'état financier est augmenté par ce fait de 118 francs.

13 mars 1906

Les cartes postales sont présentées à l'assemblée. Seront vendues 6 ct pièce. Il en a été remis 1000 au Gd Hôtel, les autres seront offertes aux négociants et ailleurs.

14 mars 1906

On veut imprimer des cartes-réclame pour les joindre aux guides qui seront adressés aux bureaux de renseignements. Texte :

Cliché d'été	Le Pont (Vallée de Joux) altitude 1010 m.	cliché d'hiver
--------------	--	----------------

Forêts de sapins, ombrages, eau de source, service régulier d'un bateau à vapeur, barques de pêche. Bains. Promenades variées. Routes plates pour automobiles. Tous les sports ! Cultes catholiques, réformés, anglicans. Voitures. Postes télégraphe, téléphone. Lumière électrique partout. Service d'omnibus. Docteur médecin. Pharmacie d'urgence. Hôtels premier et second rang, villas, pensions, appartements et chambres meublés. Magasins. Prix de pension, 4.-, 5.- 6.- 8.- et au dessus. Pas de tuberculeux. Renseignements : Société de développement (bureau de renseignements Le Pont).

Il est décidé de s'entendre avec plusieurs lithographes.

21 mars 1906

Commander 2000 cartes 11 cm sur 19. A Leyvraz à Montreux. Cliché d'été le no 1489 de M. des Arts et comme cliché d'hiver notre carte postale Grand Hhôtel et patineurs. Le texte est revu et augmenté.

2 avril 1906

Diverses questions de réclame, avec notamment les CFF qui demandent les prix de pension des villas. Celles-ci ne donnent pas pension, mais louent de différentes manières leurs chambres, appartements meublés, avec et sans cuisine.

Lampe électrique à édifier sur la place de la gare.

13 avril 1906

Epreuve de la carte réclame. Celle-ci est revue, corrigée et augmentée d'un cliché géographique offert par M. Schlee. Réclame proposée par l'agence de Londres des CFF. 128.- Commande à Leyvraz à Montreux.

24 avril 1906

Cartes réclame.

Pour ce qui concerne la place à arranger à l'extrémité orientale du village, il est décidé de demander au voyer pour le prolongement de l'aqueduc maison Numa Rochat.

Bancs, barrière, jardin du collège et compagnie.

2 juin 1906

Non, la station du Pont ne reçoit pas de tuberculeux. Réclame à faire en Angleterre.

13 octobre 1906

Assemblée de Berne, stations d'hiver. Proposition de réclame à Paris. Place à l'Orient du village. Et qu'en est-il de la table d'orientation de la Dent de Vaulion ? Ecrire à M. Combe de Vallorbes.

20 octobre 1906

On a des rapports fréquents avec le Comité de l'association des stations d'hiver.

3 novembre 1906

Table d'orientation.

Association suisse des stations d'hiver.

16 janvier 1907

Un exemplaire est présenté de la brochure : Der Schweiz im Winter. Le Pont étant classé comme localité recevant les tuberculeux, il est décidé d'adresser une lettre de protestation à la Société suisse des stations d'hiver.

4 février 1907

Il est décidé d'adresser l'article suivant à la FAVJ :

Cartes postales nouvelles vues d'hiver du Pont. Splendides. S'adresser « Société de développement Le Pont ».

Demander au Département des travaux publics l'ouverture de la route du Pont à Vallorbes.

1^{er} avril 1907

Correspondance avec les CFF concernant l'envoi de documents de réclame pour leur agence de Paris. 3 guides, 50 cartes réclames, 50 cartes postales des deux genres.

Papier et enveloppe.

9 avril 1907

Lampe électrique.

16 avril 1907, assemblée générale

Un membre propose de s'informer auprès du Conseil d'Etat si la compagnie du Pont-Brassus n'a pas l'obligation d'éclairer le passage à niveau du Pont lequel présente des dangers pour la circulation durant les heures de nuit. Admis.

Un membre propose que le comité s'occupe de la restauration de la vieille église.

26 avril 1907

Toujours le guide illustré et la table d'orientation.

11 juin 1907

Liste de souscription pour la table d'orientation de la Dent de Vaulion. Décidé de souscrire 10.- Tous les membres du comité sont invités à se rencontrer à la Dent dimanche 16^e courant. Ecrire aux postes pour obtenir une amélioration dans le service de distribution.

14 novembre 1907

Achat de 8 marronniers que l'on placera, 5 à l'orient du village, et 3 à l'occident. Restauration de l'ancienne église, pas pour le moment

7 décembre 1907

Diverses offres de réclame. Arbre sec à orient du village. Adjonction d'un aide-facteur pendant les saisons d'étrangers.

27 décembre 1907

Le Dr. Yersin donne sa démission de président de la société.

10 janvier 1908

Statuts de l'Association des stations d'hiver.

1^{er} février 1908

Faire une nouvelle soirée au Grand Hôtel

17 février 1908, assemblée générale

Un concert organisé au Grand Hôtel en faveur de la Société a rapporté la somme de 85.- M. Henri Rochat-Golay est nommé président. Brägger – du Gd Hôtel – vice président, J.L. Rochat caissier, Alexandre Rochat secrétaire, Ernest Rochat et Edgar Rochat membres.

Un membre propose que le comité s'occupe éventuellement de l'établissement d'une place de patinage sur le lac au moyen de l'eau du ruisseau St Sulpice.

17 mars 1908

Organisation d'une conférence de l'assurance vieillesse.

Réparation du baromètre.

Un membre propose de faire insérer prochainement dans la FAVJ un compte-rendu de l'activité de la société dès sa fondation.

28 avril 1908

Pourrait-on utiliser le trop plein des fontaines pour arroser la route le long du village pendant les chaleurs d'été ?

Le comité décide de prendre l'initiative d'une assemblée populaire pour la fondation d'une mutuelle assurance vieillesse, la quelle sera convoquée prochainement.

27 mai 1908

Association des stations d'hiver dont l'assemblée générale se tient toujours à Berne et à laquelle la société envoie parfois un représentant.

Question d'arrosage, à cause probablement de la poussière. Brägger propose gracieusement son omnibus pour le transformer en char à eau.

Pétition aux CFF pour le train de 5 heures.

M. Desbaillets, nouveau tenancier de l'Hôtel de la Truite se charge d'entretenir le banc du tilleul situé près de l'hôtel.

Et qu'en est-il de la table d'orientation ?

15 juin 1908

La table d'orientation. Il semblerait que la question puisse être terminée cette année.

Lettre de la Société de développement du village des Charbonnières demandant à la société du Pont de subventionner l'arrangement d'un sentier autour du Lac Brenet.

Décision prise de commander à Steiner, carrossier à Coppet, un char d'arrosage pour le prix de 225.- Contenance de 1100 litres. Il lui sera livré à cet effet l'omnibus du Grand Hôtel auquel il devra utiliser le train de derrière pour le char d'arrosage.

25 juillet 1908

Char d'arrosage, bancs, stations d'hiver, concert ou soirée au Gd Hôtel, subside demandé au village pour l'arrosage de la route. Char d'arrosage remisé à la remise de la pompe.

6 septembre 1908

Char d'arrosage. 20.- de subside de la part du village.

10 novembre 1908

Assurance vieillesse, réclame à Wien.

24 novembre 1908

Réclame à Londres. La société se retire de l'association des stations d'hiver en Suisse. Chemin du bord du lac Brenet.

3 décembre 1908

Pêche du lac Brenet, que ce lac reste encore quelques années à ban afin que les dépenses faites pour le repeuplement de ce lac ne soient pas perdues. Présence d'une société de gymnastique au Pont, citée.

9 février 1909

Le concert organisé en faveur de la Sté au Gd Hôtel a rapporté la somme de 105,80.

Il est fait lecture d'une lettre de M. Desbaillets nous demandant d'offrir une coupe pour le concours de ski qu'il organise pour le 28 ct. Il est décidé d'en référer à l'assemblée générale qui est fixée au lundi 15 courant.

15 février 1909, assemblée générale

Interdiction de verser des balayures sur les places ombragées que la société arrange à chaque extrémité du village. Coupe pour concours de ski. OK. 15.- à 20.- avec l'inscription suivante : offerte par la société de développement du Pont.

26 mai 1909

Concours pour l'arrosage de la route, le prix sera indiqué par tournée d'arrosage. Association des sociétés suisses de développement. Bancs. Demander à Mr et Mlle Rochat instituteurs que les enfants respectent les différentes créations de la société.

23 juin 1909

Arrosage, Mouquin, pour 3,50 par passage. OK. Association des sociétés suisses de développement, siège à Zürich, quelle cotisation ?

4 octobre 1909, sans intérêt majeur

16 décembre 1909

Une lettre du Club alpin français demande de lui adresser chaque jeudi une carte indiquant le temps, l'état de la neige et les sports. Président chargé de cette mission.

Il est proposé d'étudier l'élaboration d'une brochure réclame ne comprenant que notre localité. Cette question est renvoyée à la prochaine séance.

A quoi en est la table d'orientation ?

S'informer auprès de Mr. Desbaillets au sujet d'un concert qui aurait lieu au temple du Pont à l'occasion d'une semaine sportive du 1^{er} au 6 février prochain.

1^{er} mars 1910, comptes.

14 mars 1910, assemblée générale

Un membre propose que le comité étudie la question de la pose de crusilles dans les différents établissements de la localité.

24 mai 1910

La société de dév. des Charbonnières demande de terminer le chemin du tour du lac Brenet. Aller étudier la question sur place.

Mme Brägger du Grand Hôtel demande à faire partie de la société. Il est pris acte de cette demande qui est admise avec plaisir.

7 juin 1910

Chemin du tour du lac Brenet :

Les membres du comité qui se sont rendus à la Tornaz le 27 mai dernier ont reconnu que la longueur du chemin construit sur le territoire de notre commune par la Société de développement des Charbonnières est de 30 mètres. Avant de payer les frais de ce travail, il est décidé de demander l'autorisation de faire les travaux au conseil d'administration des Glacières de Joux, entendu que cette société est propriétaire du terrain sur lequel passe le chemin.

15 juin 1910

Une discussion s'engage au sujet de la brochure. Il est décidé que M. le président remettra à M. Leyvraz le texte revu du guide de la Vallée de Joux en le priant de nous soumettre une épreuve avec prix.

Mise au concours de l'arrosage de la route.

28 juin 1910

Il est fait lecture du texte de la brochure que l'on se propose d'éditer ; on présente également les photographies prises par M. Leyvraz. Celui-ci fixe un prix provisoire de 29.- le 0/00. Il est décidé de demander le prix pour y ajouter quelques pages d'annonce.

2 septembre 1910

M. le président donne connaissance d'une invitation à l'inauguration de la table d'orientation de la Dent de Vaullion fixée au 4 septembre. Il est décidé d'y déléguer MM. Rochat-Golay, H. Rochat, J.L. et Lehmann.

L'épreuve de la brochure est présentée. Il est décidé de poser l'affiche concernant la partie réservée à la réclame. Le laps de temps accordé pour s'inscrire est fixé à 8 jours.

Chemin du tour du lac Brenet.

31 octobre 1910

La société des glaciers autorise à terminer le chemin du tour du lac Brenet sur leur propriété.

Deux personnes donnent leur point de vue sur la brochure, Vallotton pasteur à l'Abbaye, et M. Marquis à Paris. On soumettra l'épreuve à M. Vallotton. Enlever les bancs.

Un membre invite le comité à réclamer auprès de M. Combe, président du comité de la table d'orientation de la Dent de Vaulion, pour que celle-ci ne soit pas cadenassée, mais qu'au contraire il serait préférable que le couvercle soit muni d'une charnière afin qu'il puisse être enlevé avec plus de facilité. Admis. Un membre attire l'attention sur le fait que la Société de développement de Vallorbe a ait poser un poteau indicateur sur la montagne de la Petite Dent avec écriteau : Vallorbe. Il est décidé d'en poser un avec « Le Pont, 2 km ».

3 janvier 1911

Vallotton enverra son travail sous peu. Pour la fin du mois au plus tard.

Lettre du Sporting Club de Lausanne demandant une entrevue pour discuter l'organisation de concours ici.

1^{er} février 1911

Lecture du projet de Vallotton, pasteur pour la brochure, lequel est mis en discussion. Il est décidé de demander une épreuve avec ce nouveau texte et si possible augmenté de quelques nouveaux clichés. M. le président est chargé d'en conférer avec Leyvraz et de faire rapport au comité.

7 mars 1911

Monsieur le président présente la nouvelle épreuve de la brochure. Après discussion il est décidé d'en commander 2000 exemplaires.

Les pages réservées à la réclame seront offertes aux différents établissements et négociants de la localité jusqu'à vendredi soir au plus tard.

28 avril 1911, assemblée générale

Prix de vente des brochures, par 10 ex. et plus 20 cts, par ex. isolé 25 cts. Un membre propose de délivrer 5 exemplaires à chaque membre de la société gratuitement. Admis.

Rééditer des cartes postales.

5 juillet 1911

Note Leyvraz. Lui remettre un acompte de 250.-

Liste des annonceurs :

Assemblée de comité du 10 Mars 1911.
 Présidence M^r Rochat Golay Prés
 Tous les membres sont présents.
 Le procès verbal de la dernière séance est lu et admis définitivement.
 Les annonces réclames suivantes ont été souscrites jusqu'à maintenant :

N°	Reclame	Page
1 ^o	Grand hotel	1 page
2 ^o	Non désis	1/2
3	Ernest Rochat	1/2
4	J S Rochat, modern	1/2
5	acacias	1/4
6	Rochat Lecouttre	1/2
7	Rochat Pedzar	1/4
8	Rochat Rachel	1/4
9	Bernard James	1/4
10	Rochat Alexandre	1/4
11	Rochat Kuma	1/4
12	J S Zutter	1/4
13	Alfide Rochat	1/4
14	Albert Rochat laitier	1/4
15	Martin hotel route	1/4
16	Rochat Golay	1/2
17	R Walther	1/4
18	temperance	1/4
19	Albert Rochat entrepreneur	1/4

La reproduction complète du fascicule de 1911 aura été faite dans le premier volume consacré à cette étude sur le tourisme et les sports au Pont.

28 avril 1911, assemblée générale

Arrosage. Bolomey est chargé de faire deux bancs pour remplacer ceux cassés sur la place à occident du village.

Le président expose la situation financière de la société et invite MM. les hôteliers présents à l'assemblée de bien vouloir organiser à leur choix quelque chose dont les recettes seraient versées dans la caisse.

6 décembre 1911

Don de 50.- de Charles Golay fils à Paris. Lequel est nommé membre d'honneur de la société en vertu de l'article huit des statuts.

M. Lehmann dépose une liste de souscription encaissée dans son hôtel durant la saison d'été, laquelle se monte à la jolie somme de frs 81.40. remerciements.

28 février 1912

Thermomètre réparé.

11 mars 1912, assemblée générale

Question d'une surtaxe.

29 mai 1912

Au sujet de la création d'une surtaxe, M. le président donne connaissance de renseignements obtenus concernant cette question. Après discussion il est décidé de créer la surtaxe suivante applicable dès cet été, savoir :

De 2 jours à 5 jours, 0,20 cts par jour

De 5 jours à 15 jours, 1.-

De 15 jours à 1 mois, 2.-, en plus 1.- par mois.

Tous les hôtels seront soumis à la même taxe. Cette question sera communiquée aux hôtels et loueurs d'appartements. Il est décidé de faire imprimer 500 de ces tarifs en français qui seront affichés dans les établissements.

13 juin 1912

Surtaxe. Mme Brägger ne veut pas s'occuper de la perception de cette finance. La société prend acte et décide de surseoir à la perception de la surtaxe durant la saison en cours.

1^{er} novembre 1913

Lettre des CFF demandant si le village serait d'accord à ce que le Pont soit compris dans leur bulletin météorologiques des stations d'hiver. Accepter cette

offre. Dépêche journalière. On souhaite augmenter les finances, inviter par exemple Mme Bunau-Varilla à devenir membre.

8 avril 1913

Somme remise par Lehmann, 42.- de souscription encaissée auprès de ses hôtes de l'été dernier. Le président le remercie chaleureusement et regrette que les autres hôtels, notamment le Gd Hôtel, ne fassent pas de même.

4 juin 1913, assemblée générale

S'entendre avec la compagnie Rossi pour terminer le chemin autour du lac Brenet. Trouver un local pour une vente en faveur de la société.

13 juin 1913

Chemin du bord du lac Brenet. Tracé fixé en accord avec M. Louis Golay des glacières.

Mettre au concours l'arrosage public.

13 juin 1912

Surtaxe. Mme Brägger ne veut pas s'occuper de la perception de cette finance. La société prend acte et décide de surseoir à la perception de la surtaxe durant la saison en cours.

1^{er} novembre 1913

Lettre des CFF demandant si le village serait d'accord à ce que le Pont soit compris dans leur bulletin météorologiques des stations d'hiver. Accepter cette offre. Dépêche journalière. On souhaite augmenter les finances, inviter par exemple Mme Bunau-Varilla à devenir membre.

8 avril 1913

Somme remise par Lehmann, 42.- de souscription encaissée auprès de ses hôtes de l'été dernier. Le président le remercie chaleureusement et regrette que les autres hôtels, notamment le Gd Hôtel, ne fassent pas de même.

4 juin 1913, assemblée générale

S'entendre avec la compagnie Rossi pour terminer le chemin autour du lac Brenet. Trouver un local pour une vente en faveur de la société.

13 juin 1913

Chemin du bord du lac Brenet. Tracé fixé en accord avec M. Louis Golay des glaciers.

Mettre au concours l'arrosage public.

28 octobre 1913

On prend connaissance, comme d'habitude, d'un certain nombre d'offre de réclames diverses qui ne sont pas prises en considérations.

Messieurs Rossi & Co réclament le paiement du solde des travaux de la route du tour du lac Brenet.

Messieurs Lehmann pension Mon Désir et J.-L. Rochat remettent deux listes de souscription qu'ils ont perçues dans leur établissements se montant à frs 40.- et frs 26.- On les remercie chaleureusement.

13 février 1914

Horaire d'été des CFF.

23 avril 1914

Un membre propose d'arranger la place à orient du village et d'y planter des arbres. Inviter par affiche au pilier public tous les citoyens disposés à prêter leur concours à cette opération.

1^{er} mai 1914, assemblée générale

Demander un subside à la commune. Faire balayer la route le long du village au moins une fois par semaine. Que l'on fasse un peu de réclame au moment de la saison des étrangers. Toutes ces propositions sont admises.

18 juin 1914

Un membre annonce que Mr Grandjean aviateur lui a fait une offre verbale d'organiser ici une semaine d'aviation avec son hydro. Il est décidé de prendre l'initiative de cette question. A cet effet Mr. Grandjean sera prié de nous confirmer ses conditions par écrit tout en lui disant que nous sommes bien disposés de nous intéresser à cette affaire.

26 juin 1914

L'objet à l'ordre du jour est la question de la semaine d'aviation. Mr. le président fait lecture de la réponse de Mr. Grandjean aviateur nous donnant par écrit ses conditions d'engagement. Afin d'avoir de plus amples renseignements nécessaires, il est décidé de convoquer le sus nommé pour lundi ou mardi prochain.

29 juin 1914

L'assemblée est ouverte à 8 h $\frac{1}{2}$. Tous les membres sont présents ainsi que Mr Grandjean aviateur convoqué.

Monsieur Grandjean nous fournit les derniers renseignements désirés. Il est décidé de convoquer en assemblée MM. le préfet, voyer, receveur, chef d'exploitation du Pont-Brassus, président du bateau, juge de paix et des représentants des différentes municipalités et administrations des hameaux de la Vallée et de la société de développement des Charbonnières pour vendredi 3

juillet à 6 h $\frac{1}{2}$ du soir à l'hôtel de la Truite. La journée d'aviation aura lieu éventuellement le 2 août.

Les procès-verbaux s'interrompent, par conséquent aussi l'activité de la société de développement, jusqu'au 30 juillet 1915

30 juillet 1915

Où l'on ne parle plus d'aviation bien plutôt de guerre. Ainsi Mr. le président propose d'organiser une conférence par Mr. Benjamin Vallotton au sujet de la guerre. Ce qui est admis.

6 août 1915, assemblée générale

Seule proposition de l'assemblée, que la municipalité fasse balayer quelques fois la route le long du village pour le dimanche.

22 février 1916

Début des démarches faites par Henri Rochat-Golay pour obtenir des internés pour les hôtels du village, ce qui n'ira pas sans résistance. Toutes les notes propres à cet objet figureront dans une brochure *Le Pèlerin* à paraître et concernant les internés. Ce sujet ne figurera donc pas ici qui occupa la société de manière intense pendant une bonne partie de la durée de la première guerre.

Un membre propose que la société adresse une requête au Conseil d'Etat en vue d'interdire toute pêche à l'exception de la pêche à la ligne dans la rade du Pont jusqu'à une ligne partant du débarcadère du Grand Hôtel à la pointe des Epinettes. Admis.

17 avril 1916

Affaire de la pêche reportée à l'automne. Internés. Mr. le président fait encore lecture d'une réclamation qu'il a adressée aux CFF pour le maintien du dernier train aux heures actuelles. La réponse qui parvient à l'instant même est malheureusement négative.

27 avril 1916

Internés. Il est donné aussi connaissance d'une lettre de la Société de développement de Morges accompagnée d'un questionnaire en vue d'un groupement. Affirmatif.

30 avril 1916

Internés.

4 mai 1916

Internés, idem pour le 11 mai, le 25 mai, le 26 mai, le 27 mai, le 17 juin (où l'on peut lire le souvenir des 26 et 27 mai 1916).

7 juillet 1917.

Internés. Lettre de la Sté de développement de Lausanne traitant de la question de créer une union des sociétés de développement du canton. Assemblée à Lausanne où le président Rochat-Golay représenterait la société. Les membres sont invités à étudier le remplacement des poteaux indicateurs pour les promenades dans les environs.

16 juillet 1916

Internés.

9 septembre 1916

Mr Wyssenbach de Renens nous demande par écrit de faire des démarches auprès de la Municipalité pour qu'elle lui accorde une permission pour son cinématographe. Il est décidé de répondre négativement à cette demande.

22 septembre 1916, assemblée générale

Invitation de l'association des sociétés de gym pour le dimanche 24 courant. On délègue Rochat Edgar et Rochat Alexandre. Union vaudoise des sociétés de développement dont fait partie celle du Pont. Assemblée à Lausanne.

4 décembre 1916

Internés

14 février 1917

Projet de création d'une buanderie.

19 juin 1917

12.50 comme cotisation à l'Union vaudoise des sociétés de développement ainsi que ses statuts. Présence du Général Pau en Suisse. Prévoir quelque chose au cas où il viendrait à la Vallée - on ne découvrira plus rien à ce sujet dans les P.-V.

4 janvier 1918

Internés. UVSD.

Monsieur le Président nous annonce la vente du bateau « Le Matin » et la dissolution de cette société. Il en est pris acte avec regret. Le débarcadère va être vendu. Nous ne pouvons nous intéresser au rachat de celui-ci.

6 août 1918

La Sté de dév. de Lausanne demande des brochures. OK pour 20 exemplaires. Place à orient du village.

12 août 1918, assemblée générale, statutaire, pas de propositions individuelles.

11 avril 1919

Présidence toujours de M. Rochat-Golay, président. Mr. J.-L. Rochat présente deux nouveaux membres, MM. le Dr Sallin et Robert Meylan qui sont reçus avec plaisir.

Barraud des Charbonnières aimerait louer le char d'arrosage. Il est décidé en principe de vendre cet objet plutôt que de le louer.

Problèmes d'entretien de la place à orient du village.

2 mai 1919, assemblée générale

Vente du char d'arrosage au mieux des intérêts de la société. Organisation d'une conférence sur la culture physique qui serait donnée par Mr. le Dr Messerli. Il est fait une proposition d'étudier la question du goudronnage de la route dans la traversée du village.

22 mai 1919

Question du goudronnage de la route, la municipalité n'a pas donné suite à la demande. UVSD. 20 ct. de cotisation par membre. Char d'arrosage, M. Schmidhauser amateur pour 250.-. Offre trop faible. Article dans la FAVJ.

20 octobre 1920

La question à l'ordre du jour est une réclame dans la brochure éditée par le Tourisme suisse à Zürich. M. Cloux hôtelier à qui est soumise cette circulaire, déclare prendre à sa charge frs 50.- ou plus si c'est nécessaire. A la suite de cette offre il est décidé de souscrire à une page entière.

J.-L. Rochat demande à être relevé de ses fonctions de caissier. L'inviter à revenir sur sa décision. Ce qu'il fera.

1^{er} avril 1920

Il est présenté la brochure anglaise pour laquelle nous avons souscrit une page de réclame. Le cliché choisi par le tourisme ne nous plaît pas. Le prix de cette réclame est de frs 230.- que le caissier est chargé d'acquitter.

Plusieurs offres de réclame collective du Tourisme suisse pour l'été 1920 ne sont pas admises vu leur coût élevé et le peu d'espoir que nous avons de voir affluer les étrangers à la Suisse chez nous.

19 juin 1920, assemblée générale

Place à orient du village. Jules-Louis Rochat est chargé de s'en occuper au mieux sans faire trop de frais. Visite le long du village pour voir ce que l'on pourrait faire pour son embellissement.

8 juillet 1920

Place à orient du village. S'occuper d'organiser une vente tombola.

29 avril 1921, pas de propositions individuelles.

17 juin 1921, assemblée générale

M. Henri Rochat-Golay demande à être libéré de ses fonctions. Est nommé à sa place le Dr. Sallin. La question de la vente suspendue en 1920 pour cause de fièvre aphteuse, est rappelée. Vu le chômage, il est décidé de renvoyer encore cette question à l'année prochaine.

Il est pris connaissance d'un don de frs 20.- de Mr. Albin Rochat aux Charbonnières accompagné d'une lettre nous demandant de poser un drapeau pour signaler la présence de la table des eaux de joux à l'entrée du canal. Ceci est admis.

2 décembre 1921, assemblée au Grand Hôtel

L'objet à l'ordre du jour est la question des sports d'hiver. Après discussion il est décidé d'établir le programme suivant qui sera imprimé sur des cartes réclame. Comme suit : Le Pont, Vallée de Joux, via Vallorbes, sports d'hiver 192. - 192. Patinage sur les lacs et patinoire privée. Traîneaux à voile. Pistes de bobs. Ski et skijoëring. Pistes de luges. Des concours de ces différents sports seront organisés suivant l'étant de la glace et de la neige dès fin décembre à fin février. Pour renseignements s'adresser à Société de développement Le Pont ou aux hôtels.

Il en sera commandé 1000 à l'éditeur qui sera le meilleur marché soit Mr. Velaz à Orbe ou Imprimerie du Simplon Lausanne.

15 mars 1922

Invitation de la Sté de dév. de Romainmôtier pour fêter le 25^e anniversaire de sa fondation. Nouveaux membres - pour une fois - : MM. Jules Rochat instituteur (probablement Jules-David), Léon Rochat pêcheur (prob. des Charbonnières), Bourquin, chef de gare, Imhoff Ed. et Mlle Rachel Rochat (fille à Edgar Rochat, du kiosque du Pont).

7 avril 1922, assemblée générale

Projet de vente, se mettre au travail de suite. Faire réparer la barrière du quai.

28 août 1922

Dans une réunion du comité vers le 25 juin dernier, il avait été décidé de faire illuminer le village à l'occasion du circuit international de motos la veille du 2 juillet. Il nous avait été promis dans ce but une certaine somme qui ne nous a pas encore été remise. Il est décidé d'écrire à la personne que cela concerne pour lui rappeler la chose.

Au sujet de la loterie, une réunion du comité avec les dames est fixée au lundi 4 septembre.

4 septembre 1922

Assemblée qui réunit les dames et les demoiselles qui s'occupent de la tombola. BILLETS vendus, 1500, les lots représentent le 1/10 de ce chiffre. Renvoyer le tirage à plus tard. Réunir les lots qui seront reçus par Jules RoCHAT Massy (fils à Henri RoCHAT-Golay).

Proposition faite par plusieurs d'organiser une kermesse avec jeux divers, buffet, pour le dimanche 8 octobre prochain.

12 mars 1923

Devenir membre de Pro Lemano ? Lettre de M. Burkli du Grand Hôtel qui nous propose d'introduire une taxe de sports et de séjour à percevoir auprès des personnes venant séjourner dans les hôtels et pensions. D'accord. Barrière du quai à remettre en état par l'administration du village.

19 mars 1923, assemblée générale.

Pour la taxe, s'entendre pour cela avec les hôteliers. On ne donne pas suite à Pro Lemano. Réclame collective pour 100.- à l'Office suisse du tourisme. Et toujours l'arrangement de la place à l'orient du village. Mr. le président annonce que Mr. Burkli organise un bal costumé au Grand Hôtel et prie tous les membres d'y assister.

23 avril 1923

Edgar toujours membre du comité, quoique ici absent. Sont présents avec le comité MM. Bürkli et Cloux hôteliers. Taxe de séjour. Il est décidé d'imprimer des affiches un peu grandes qui seront placées en vue dans les hôtels. Les taxes de séjour seront de 20 à 50 cts par jour. Il sera commandé des carnets à feuilles doubles dont l'une nous restera comme contrôle. Mr. Bürkli est chargé de demander le prix à plusieurs imprimeurs et de passer commande au mieux.

6 juin 1923

Le tirage de la tombola est fixé au dimanche 5 août. Il est décidé de faire une petite vente avec les jeux suivants : grande roue, crapaud, fléchettes, plaques et pêche miraculeuse. De plus un buffet avec musique, bal le soir.

10 octobre 1923

Il est pris connaissance du résultat de la tombola et de la kermesse, lesquelles ont produit net environ frs 3200.-

MM. Rossi réclament un reliquat, solde de compte pour travaux faits en 1913 (nous sommes dix ans plus tard !). Il est décidé de faire droit à leur demande, MM. le président et le caissier sont chargés de liquider cette affaire.

7 novembre 1923

40.- payés à MM. Rossi. Les taxes de séjour perçues l'été dernier ont produit brut 1814.20.

Une discussion est ouverte au sujet de l'emploi du solde, la société du sporting club ayant besoin de fonds.

Il est pris la résolution suivante, soit de proposer :

1o Faire une caisse commune avec les taxes de séjour et de sport dans laquelle nous verserons le produit net de l'été.

2o Que cette caisse soit gérée par un comité composé de représentants des deux sociétés.

Une réunion avec le comité du Sporting club est convoquée pour le vendredi 9 courant à 20 1/e heures à la Truite.

9 novembre 1923

Présidence Mr. Sallin Dr, président. Assemblée avec le Sporting club.

La question à l'ordre du jour est de trouver une entente au sujet de l'emploi des taxes de séjour et de sport perçues par MM. les hôteliers.

M. le président expose la proposition du comité de développement, laquelle est mise en discussion. Celle-ci est admise, savoir de faire caisse commune avec ces taxes, ceci pour un temps indéterminé. L'emploi de ce fonds se fera au fur et à mesure des besoins de l'une ou l'autre de ces sociétés.

La caisse commune sera administrée par un comité de 3 membres composé des 2 présidents et Mr. Bürkli pour l'exercice en cours.

2 avril 1924

Séparer les comptes en deux, d'une part les comptes de la société, et d'autre part ceux des taxes de séjour.

7 avril 1924

Il est décidé de proposer à l'assemblée générale la construction de cabines de bain.

22 avril 1924, assemblée générale

On honore la mémoire de M. Robert Meylan membre décédé depuis la dernière séance. Il est décidé en principe de construire des installations de bains, de faire un cadre renfermant l'état nominatif des membres. Il sera posé dans une des salles de l'Hôtel de la Truite. Place d'orient. Vœux d'arranger d'autres places, d'y planter des arbres et poser des bancs. Rétablir les indications des excursions qui nous environnent et aménager les passages où c'est nécessaire (exemple les tourbières en Sagnevagnard). Réparer le chemin au bord du lac Brenet.

21 mai 1924

Cabines de bains. 1400.- Faites par Fahler et Bolomey. Carboléum à l'extérieur, huile à l'intérieur. Livraison pour le 1^{er} juillet. Un membre propose de faire un don au comité d'organisation du kilomètre lancé du 27 courant.

16 juillet 1924

L'objet acheté pour la course du kilomètre lancé a coûté frs 43.- Le prix des cabines de bains, suite à modifications, 1700.- Répartition des cabines comme suit :

Grand Hôtel, 2 - Mon Désir 2 - Moderne 1. Il est nécessaire de construire une cinquième cabine. Cette construction est décidé sous réserve que le Moderne continue à encaisser les taxes de séjour.

Pour le 1^{er} août il est décidé d'illuminer le village et de faire un concours de barques fleuries avec prix. Participation des sociétés locales et des enfants.

Dans le courant d'août il sera organisé une petite fête avec jeux.

24 juillet 1924

Illumination du 1^{er} août, 100 à 150 lampions avec bougies. Faire un feu sur un radeau que M. Bolomey est chargé de construire pour 25 francs. Cabine de bain supplémentaire à faire par M. Fahler pour 140.-

17 juillet 1925

Pour la fête du 1^{er} août il est décidé de faire une illumination au moyen de lampions comme l'année dernière, feu sur radeau. Concours de barques illuminées. M. Bürkli se charge de la musique pour un petit bal sous la cantine à la suite de la partie officielle.

14 octobre 1925

L'assemblée générale est fixée au 20 courant. Le comité y fera une proposition d'éditer une nouvelle brochure du Pont.

Il est décidé de ne pas démonter les bains pour cet hiver, de fermer les entrées au moyen de lambris.

20 octobre 1925, assemblée générale

Brochure nouvelle. Le comité est chargé avec le concours de Mlle Wilma Rochat de faire des propositions fermes aussitôt que possible. Litige taxes de séjour avec M. Bürkli du Grand Hôtel. Il est fait une proposition de faire élaborer un devis de construction d'une installation électrique pour illuminer le village et de s'entendre éventuellement avec l'administration du hameau.

1^{er} mars 1926

M. Stucky propriétaire du Grand Hôtel assiste à la séance.

La question à l'ordre du jour est le projet de la brochure réclame. Après une longue discussion, il est décidé d'adopter le projet Lugano et de convoquer Mr. Dériaz à une séance mercredi soir.

3 mars 1926

Présidence de Mr. Dr. Sallin, président. Est absent excusé M. Edgar Rochat. Assistent à la séance Mlle Wilma Rochat, MM. Stucky et Dériaz.

Après discussion il est admis :

1o Que l'impression sera faite avec texte en deux langues, français et anglais.

2o Les deux dernières pages sont réservées pour des textes différents, savoir : 5000 exemplaires pour la société avec un grand cliché, carte sur une page et des buts de course sur l'autre, 3000 exemplaires pour le Grand Hôtel, 1000 ex. pour l'Hôtel Mon Désir, 1000 ex. pour l'Hôtel de la Truite.

Les hôtels fourniront les clichés et textes pour leur édition particulière.

Ces 10000 exemplaires seront fournis par M. Dériaz pour 1190 francs sans augmentation de prix pour les modifications apportées.

16 juillet 1926

La note des dépliants fournis par Mr. Dériaz ascende à frs 1410.80 au total. Le secrétaire est chargé de demander le détail de la note pour clichés fournis aux hôtels.

Mr. Georges Mouquin nous adresse une réclamation au sujet du passage du sentier de la Dent en Sagnevagnard.

27 juillet 1926

Programme du 1^{er} août : illuminer l'emplacement où se passera la cérémonie, affecter environ 100.- pour des feux, d'inviter la population à illuminer des barques pour lesquelles il sera accordé quelques prix.

Installation électrique reportée à plus tard.

Construction de banc. Taxes de séjour.

16 décembre 1926

L'assemblée générale est fixée au lundi 20 courant. Il est décidé de démissionner en bloc.

Thermomètre remis en place, plaques en émail avec inscription pour fixer sur les constructions et bancs de la société.

20 décembre 1926, assemblée générale.

Le comité est réélu en bloc pour une période échéant avec la prochaine assemblée générale qui devra avoir lieu avant la fin janvier 1927. Faire le nettoyage complet de la place à orient du village, inviter la municipalité d'en interdire l'utilisation pour les déblais.

5 octobre 1927

Affiche Pro Lemano pour les stations d'hiver pour une somme de 100.- M. Sallin ayant quitté la localité pour s'installer à Bière, donne sa démission.

Il en est pris acte avec regrets. Nous souhaitons à Mr Sallin beaucoup de bonheur et succès dans son nouveau champ d'activité.

15 janvier 1929, assemblée générale

Présidence de Mr Lehmann. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de Mr Jules Mouquin membre du comité décédé depuis la dernière séance.

Comité : Lehmann Emile, Bürkli Emile, Rochat Massy Jules, G. Molles, Caille, Dr Rochat et Rochat Alexandre. M. G. Molles (régent du village) est élu président.

21 janvier 1929

Nouveau secrétaire, Bürkli.

Réparation des cabines de bains dont le toit menace ruine. Sports, il est prévu la construction d'un plongeur aux Epinettes. Des fêtes nautiques sont prévues comprenant des manifestations sportives et concours divers. Un tournoi de tennis figurera au programme d'été. Si le terrain de golf est aménagé, la S.D. P. y patronnera un match. Autres concours : athlétisme, bicyclettes et gymnastique qui n'entre pas directement dans le cercle d'activité de la société, celle-ci se contentera d'en soutenir l'organisation dans la mesure de ses moyens.

Divertissements d'ordre intellectuel. Musique, un ou deux concerts sur les quais, avec le concours des orchestres des hôtels. A ce propos MM. Bürkli (Grand Hôtel) et Lehmann (Mon Désir) acceptent d'engager, entre eux deux, des musiciens pour 3 ou 4 jours par semaine. Autres concerts s'il y a lieu au cours de l'été. Cinéma, conférences. Organisation de la fête du premier août. Etc...

En fait ce magnifique programme mérite de figurer in extenso ci-dessous :

Assemblée de Comité du 21 janvier 1929.

Présidence : Monsieur Molles, président.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 15. I. 29. Ce rapport est accepté. Le comité est ensuite constitué comme suit :

1^{er} Président : M^r Molles.

2^e vice-président : M^r le Docteur J. Rochat.

3^e Le Caissier : M^r J. Rochat-Massy.

1^{er} Secrétaire : M^r Bürkli.

5^e Membres-adjoints : M. M. Lehmann, Caille, Rochat Alexandre.

Le Président est chargé de s'occuper du service d'informations.

Le Comité décide de proposer à l'assemblée l'établissement d'un tableau, sous verre, destiné à recevoir le rôle des membres de la société. Ce tableau sera suspendu dans une des salles de l'Hôtel de la Gruite.

M^r Lehmann est ensuite chargé de faire réparer les cabines des bains dont le toit menace ruine. On passe ensuite à la discussion du programme d'été établi provisoirement par le Président.

1° Les Sports.

- a) Il est prévu la construction d'un "plongeur" aux Epinettes. Une Commission sera nommée à temps voulu pour s'occuper de cette construction. Des fêtes nautiques, dont la date est à fixer, sont prévues aussi comprenant des manifestations sportives en concours divers.
- b) Un tournoi de tennis figurera au programme d'été.
- c) Si le terrain de golf est aménagé, la S.D.P. y patronnera un match.
- d) Les autres concours : athlétisme, bicyclettes en gymnastique n'entraient pas directement dans le cercle d'activité de la société, celle-ci se contentera d'en soutenir l'organisation dans la mesure de ses moyens.

2° Les divertissements d'ordre intellectuel.

- a) Musique. On pourra organiser sur le quai, les dimanches notamment, un ou deux concerts, avec le concours des orchestres des hôtels. A ce propos, M.M. Bürkli et Lehmann acceptent d'engager, entre eux deux, des musiciens pour 3 ou 4 jours par semaine. Le Président s'occupera de la chose. D'autres concerts, s'il y a lieu, pourront être prévus au cours de l'été. Trios, chorales ou autres.
- b) Cinéma, Conférences.

Le Président est chargé de prendre des informations auprès des autorités compétentes concernant l'organisation de séances cinématographiques au local du Pomm. Des conférences seront prévues au cours de la saison d'été.

3° L'organisation de la fête du 1^{er} août 1929.

- a) Un accord devra intervenir entre les sociétés de l'endroit pour l'organisation du programme de fête.
- b) Une Commission sera nommée pour la préparation de la fête elle-même en ce qui concerne ses manifestations. Elle sera formée de 3 ou 4 membres dont un au moins du comité de la S.D.P.

4° Agence d'informations.

- a) La Société, au cours de l'été, s'occupera de l'élaboration d'un plan de publicité pour l'été et l'hiver.
- b) On devra étudier la question d'un dépliant ou autre document de réclames destiné à être envoyé aux bureaux de renseignements ou autres.
- c) Des arrangements interviendront entre la Société et les C.F.P. ainsi qu'avec les agences et bureaux d'informations et services d'autobus.

5° Réparations :

- a) Le thermomètre du quai sera réparé sans retard.
- b) Les bancs des promenades seront réparés aussi. On en construira quelques uns. Une commission sera nommée à cet effet.

6° Hygiène.

- a) Une lettre sera adressée sans retard à la Municipalité de l'Abbaye l'engageant, sous forme de vœu ; à ne pas autoriser l'agrandissement de la vieille porcherie du Pont sise au bout du village en lui demandant d'en faire construire une neuve en dehors du village.

7° Divers :

M. le Docteur J. Rochat demande des explications concernant l'enlèvement du gravier de la plage qui s'est effectué au cours de l'automne. On lui assure que cela ne se reproduira plus. Il se déclare satisfait.

4 avril 1929

Thermomètre réparé. Le prix minima de pension a été fixé pour les Hôtels. Le comité s'occupera durant la saison d'été d'un meting d'aviation et de conférences cinémathographiques au local du casino. Rapport avec les CFF dont le bulletin journalier d'hiver pourrait contenir des informations concernant le village et l'état de la neige. La maison d'articles de sport Oeh frères propose l'organisation de services d'autocar d'hiver. Il sera fait usage de cette offre.

Une commission de deux membres du comité aura une entrevue avec Mlle Rachel Rochat et Monsieur Dériaz photographe pour le guide du Pont.

Surtaxes toujours à la mode. Bancs à réparer ou à poser.

15 avril 1929

Mlle Wilma Rochat est décédée.

Le comité décide d'allouer la somme de cent francs à Mlle Rachel Rochat pour son guide à la condition que le guide soit élaboré pour cette prochaine saison d'été et présenté aux membres du comité avant son tirage.

La confection d'une dizaine de bancs est décidée. Emplacements : sur les rochers en dessus du Grand Hôtel, au milieu du village, sur la place près du Pont PBr et le long du chemin de la Tornaz. Bancs munis d'une plaque. Les bains seront remis en état et passé au carbolinéum. Plan pour la construction du plongeoir.

19 juin 1929

Projets en cours à la demande d'un nouveau membres : bancs, cabines de bains, nettoyage du quai, construction projetée d'un plongeoir, séances cinéma à organiser, tableau spécial construit pour renseigner les étrangers sur les jolies promenades à faire aux environs du Pont.

Nécessité de faire une nouvelle édition de dépliants. Surtaxe, qui n'aura jamais obtenu l'assentiment de tout le monde, certains hôteliers restant réticents.

29 juillet 1929

Fête du 1^{er} août. Illumination du quai, on posera des fils de fer d'arbre à arbre pour y poser les lanternes vénitiennes, plus de 300. Bougies à acheter chez les principaux négociants du coin. Cortège. Présence de la fanfares et des enfants que feront chanter les instituteurs. Après la manifestation feux de Bengale et artifices. *M. Alexandre s'oppose immédiatement à un tel gaspillage d'argent. Il faut en tout cas, déclare-t-il, réduire considérablement cette dépense qui est*

chaque année trop exagérée. Quelques feux de Bengale suffiraient. M. Rochat-Massy n'est pas de cet avis. Il prétend qu'une fête nationale où le feu est le symbole de notre union entre Suisses ne saurait avoir lieu sans ce lumineux numéro au programme et que la Sté de Dév. se doit d'y aller de ses 100 francs. M. Rochat A. « vous nous viderez complètement la caisse et cela partira en fumée. Qui nous en sera reconnaissant après ? » M. Rochat-Massy : « peu importe, nous avons toujours fait ces feux et nous les maintiendrons ».

La discussion devient vive, on fait des étincelles, on s'échauffe au risque de mettre le feu à la poudre de Bengale qui n'est pas encore achetée !

20 septembre 1929

Que va-t-on faire avec le cinéma ? Nouvelle séance fixée au 29 sept. Si la séance marche on pourra continuer à faire de temps à autre une représentation. Une patente cantonale pour douze séances sera demandée au préfet.

Plongeoir. Il coûte beaucoup plus cher qu'on ne l'avait prévu. Une note de 1000.- a déjà été payée. Inaugurer le plongeoir en 1930 en organisant une grande fête nautique.

Dépliant. Modèle qui pourrait être fait à Paris. On reporte le projet à plus tard.

Tableau à placer au centre du village pour indiquer les principales excursions à faire aux alentours en cours de réalisation.

15 mai 1930. Comptes admis.

22 mai 1930, assemblée générale

Si la bonne entente continue à régner entre la société et la population du village, il n'en est pas de même avec les propriétaires actuels du Grand Hôtel, MM. Caille & Spiess qui ne s'intéressent à la société de développement que dans les avantages qu'elle peut leur procurer, et refusent leur concours financier.

Manifestation du premier août (1929) célébrée mais fort gênée par le mauvais temps. Plongeoir, bains, service d'information. Il serait bon de fusionner avec le Sporting club pour intensifier les manifestations et centraliser la propagande.

22 mai 1930

Assurance pour couvrir les accidents éventuels du plongeoir (RC).

10 juillet 1930

MM. Caille et Spiess n'ayant jamais participé aux contributions dues pour les cabines de bains, il est décidé de leur demander 50.- de location pour l'année en cours ou de rendre les clefs.

Décidé de faire activer la pose du plancher du plongeur.

15 novembre 1930

Projet de fusion avec le Sporting-club. La dite fusion est adoptée à l'unanimité pour être présentée aux assemblées des deux sociétés. Quelles formalités à remplir ?

9 décembre 1930, assemblée générale

Pourparler engagé en vue de la fusion avec le Sporting-club et les motifs en faveur de cette fusion.

*Assemblée constitutive de la Société de Développement et Sports du Pont
du 9 décembre 1930*

Présidence de Mr Louis Mouquin, facteur.

L'assemblée est constituée des membres des deux sociétés, soit Développement et Sporting Club, soit 18 membres. M. le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et, aucune observation n'étant faite à ce sujet, il procède à la lecture du projet des nouveaux statuts, article après article, lesquels sont mis successivement en discussion. Puis une discussion générale est ouverte sur l'ensemble des dits statuts, qui sont admis à l'unanimité de l'assemblée avec les modifications apportées en cours de discussion.

Nomination du comité.

Sont élus au bulletin secret, MM. Louis Mouquin, président, G. Molles, Reiss, directeur du Grand Hôtel, E. Lehmann, J. Rochat-Massy, Samuel Rochat & Robert Simond membres.

Un échange de vues à lieu entre les membres de l'assemblée au sujet de l'activité de la société. Le comité est chargé d'élaborer un programme des manifestations pour l'hiver 1930-1931. Puis la séance est levée.

R. Simond secrétaire

9 décembre 1930, séance du comité

Taxe de séjour des hôtes stationnés dans les hôtels pour alimenter la caisse. Estampilles, trois séries soit 0.75, 1.- & 1.25.

M. Reiss propose que, moyennant qu'il se charge de l'entretien des pistes de luge et de patinage du Grand Hôtel, la société lui verse une somme de 5.- par jour d'entretien de ces pistes, dès le jour où elles seront praticables. En compensation de cette prestation, M. Reiss autorise l'accès de ces pistes aux clients des hôtels et pensions, membres de la société, à conditions qu'ils soient munis de médailles de contrôle. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

15 décembre 1930

Programme des sports :

28 décembre, courses de luge

4 janvier, courses de ski, le soir fête de nuit sur la patinoire du Grand Hôtel

18 janvier, concours de patins sur le lac

25 janvier, course de bobsleigh

Un avis publiera cette décision dans la FAVJ.

Commande de 10000 estampilles pour taxe de séjour.

27 décembre 1930

Course de luge renvoyée au 1^{er} janvier. Demande à M. Jaques Emile Lecoultre de la Golisse, président de la société de sauvetage des lacs de Joux, pour réorganiser le comité et assurer la garde du lac dès qu'il sera gelé.

M. Reiss propose de provoquer une assemblée des hôteliers et sociétés de développement et intérêt public de la Vallée pour unir leurs efforts en vue d'améliorer les moyens de communications par route et chemin de fer, et développement touristique de la Vallée. Cette proposition est adoptée. Une convocation sera adressée pour le samedi 31 janvier à 6 h $\frac{1}{2}$ à l'Hôtel de la Truite au Pont.

Une invitation sera adressée aux ski-clubs du Brassus, de Vaulion et de Ste Croix pour participer aux courses du 4 janvier.

Séance du 31 janvier 1931

Présidence de M. Louis Mouquin, président

Conformément à la décision prise en séance du 27 décembre 1930, le comité a convoqué une assemblée des principaux intéressés au développement de la Vallée. Y assistent du comité MM. Louis Mouquin, E. Lehmann, G.L. Reiss, J. Rochat-Massy & R. Simond. En outre MM. Ch. Ls. Rochat, L. Lugrin-Rochat & Victor Rochat représentent la Société de développement des Charbonnières et M. P. Rochat-Meier la Société de développement du Brassus.

Le président souhaite la bienvenue aux présents tout en regrettant l'absence de nombreuses personnes convoquées. Il expose le but de l'assemblée, soit la collaboration collective de tous les intéressés pour améliorer les relations de la Vallée avec le dehors, l'intensification de la propagande en faveur du tourisme et des sports. Jusqu'à maintenant un malheureux malentendu a empêché la réalisation de ce projet par suite de la publication du guide du Pont et environs (Editions Dériaz). Cette brochure avait été présentée comme devant être un guide de la Vallée de Joux alors qu'il s'agit essentiellement d'un guide pour les hôtes du Pont, d'où une certaine déception de la part des intéressés du Chenit qui avaient participé pour une bonne part à la réclame payante de cet opuscule. La Société de développement du Pont ayant été accusé d'avoir été l'initiatrice de cette publication, M. le président remet les choses au point, expliquant qu'il s'agit d'une publication privée à laquelle la Société de développement n'a participé que par un faible subside (voir séance du 15 avril 1929).

M. P. Rochat-Meier, au nom de la Société de développement du Brassus, expose les points de vue de cette société et déclare qu'il est prêt à collaborer avec nous dans le sens proposé.

Mr. Reiss expose ses idées concernant la réclame collective etc... puis une discussion générale donne libre cours aux idées propres à rapprocher les deux extrémités de la Vallée.

Une nouvelle assemblée sera convoquée prochainement au Brassus. Le secrétaire est chargé de faire le nécessaire.

R. Simond, secrétaire

Assemblée du 8 mars 1931 au Brassus

Présidence de M. Louis Mouquin, président

Présents : MM. C. Dufaux & H. J. Piguët Sentier ; P. Rochat-Meier & W. Dépraz du Développ. Brassus ; Louis Simond & Paul Meylan du Ski-club Brassus ; E. Brahier, Jaquenoud hôteliers au Brassus ; Roth, Bellevue Rocheray ; G.L. Reiss, J. Rochat-Massy, Samuel Rochat, E. Lehmann & R. Simond du Développement du Pont.

Le président remercie les nombreux participants pour l'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'appel qui leur a été adressé, ce qui fait bien augurer du résultat de l'assemblée et dont il expose le but. Puis un intéressant échange de vues a lieu entre les différentes personnes présentes. M. G.L. Reiss expose son point de vue en ce qui concerne la propagande et la participation des hôteliers aux charges financières de celle-ci.

Mr. Dufaux donne de très intéressants renseignements sur l'activité déployée par la Compagnie Pont-Brassus dès sa création au point de vue réclame. Rien n'a été négligé de ce côté-là.

M. Henri J. Piguët développe les moyens qu'il croit utiles pour arriver au but proposé, puis MM. Rochat-Meier et W. Dépraz se déclarent prêts à collaborer en vue d'une action commune, sans parti-pris, ni préférence en faveur de l'une ou l'autre de nos localités.

On constate en résumé une entente parfaite entre les différents participants quant à la nécessité de développer la propagande et la réclame, de s'intéresser à tout ce qui peut contribuer au développement de la Vallée.

La décision est prise de nommer un comité d'action de 7 membres qui aura pour but d'élaborer un plan de propagande pour la prochaine saison déjà, lequel sera soumis aux différentes sociétés avec propositions financières. Sont désignés : MM. C. Dufaux et Albert Reymond, receveur, Sentier ; P. Rochat-Meier & W. Dépraz au Brassus ; Roth, Rocheray ; G.L. Reiss et R. Simond Le Pont.

Le président souhaite à ce nouveau comité une activité féconde pour la prospérité de notre Vallée et déclare la séance close en remerciant les participants de la bonne volonté qu'ils ont témoignée.

R. Simond secrétaire

Séance du 23 avril 1931

Les comptes provenant de la liquidation des anciennes sociétés « Sporting » et « développement », ne sont pas entièrement bouclés.

Le secrétaire donne quelques renseignements sur le projet d'activité du nouveau comité pour le développement de la Vallée de Joux.

On reste toujours avec le char d'arrosage que l'on veut faire passer sur la FAVJ. M. Guarischetti, peintre à l'Orient, est prié de terminer au plus tôt le tableau des itinéraires de promenade à placer au jardin public du village.

4 mai 1931, assemblée générale

Actif des deux sociétés réunies : 577.10. Faire inventaire des biens de la société, cabines de bains, plongeur, bancs, etc.

Activité bien réduite de l'hiver passé à cause de l'insuffisance de neige jusqu'à fin janvier. Etude d'un tremplin de ski.

Communication du travail accompli par le Comité pour le développement de la Vallée.

Déprédations commises aux cabines de bain. Alexis Reymond propose la construction d'un refuge dans la région Châtel-Mont-tendre. Etudier la question.

12 juin 1931

La commune du Lieu autorise l'aménagement des abords du plongeur des Epinettes et d'un chemin d'accès.

Il est décidé d'accorder un subside annuel de 100.- en faveur du Comité pour le Développement de la Vallée. Une liste des hôtels en 500 exemplaires avec petite notice sera imprimée de suite aux meilleures conditions chez Dupuis au Sentier.

Le secrétaire est chargé de faire les démarches pour l'installation à Mouthe d'une affiche-réclame à la bifurcation de la route du Pont.

6 octobre 1931

Ecriture des itinéraires. Voir avec Guarischetti peintre pour que le nécessaire soit fait pour le printemps 1932.

Signalisation des routes aux abords du Pont, après entente avec le comité de la Vallée.

Tremplin de saut. Demander pour l'emplacement à une personne compétente, ici M. Marius Capt du ski-club du Brassus. Il est décidé de créer un fond à cet effet.

L'appareil de cinéma n'a pas servi. Son propriétaire doit le reprendre.

Porcherie de la Société de laiterie du Pont qui projette d'y annexer une remise et chambre à lessive. Vu que la dite société avait tenté en 1929 de procéder à l'agrandissement de cette porcherie, il y a tout lieu de craindre que l'annexe actuellement en construction ne soit un simple agrandissement. Aucune décision n'est prise.

29 décembre 1931

Saison avancée, crise hôtelière - crise tout court ! - avec la fermeture du Grand Hôtel, il est décidé de ne pas convoquer l'assemblée générale pour le moment. Attendre le printemps.

Thermomètre public cassé. 15.-

M. Molles sera chargé d'un article à insérer dans le « ski illustré », nouveau journal sportif paraissant à Lausanne.

Insertion de réclame dans un autre journal, « La Revue ».

M. Bianchi entrepreneur au Brassus sera invité à venir examiner les deux emplacements proposés pour le futur tremplin de saut.

Il est décidé d'établir une patinoire sur le lac. Le président est chargé de ce travail et d'organiser l'arrosage d'un emplacement si le temps le permet. L'entrée sera autorisée moyennant présentation des médailles, lesquelles seront remises au prix de frs 2.- aux sociétaires, frs 2.50 aux non sociétaires. L'entrée est en outre fixée à frs 0,50 pour les non porteurs de médailles.

M. Meichtry, hôtelier, offre 50,- si la patinoire se fait à proximité de l'Hôtel de la Truite.

8 février 1932

Lettre du Hockey-club « Star » à Lausanne, qui se déclare disposé à donner un match sur glace avec un autre club, moyennant entretien des matcheurs (lunch & collation), les déplacements restants à leur charge. OK. Une seconde patinoire sera préparée sur le lac à cet effet, indépendamment de la première. 50 ct. Pour les spectateurs. Comme pour la première patinoire, il sera fait appel à la pompe automotrice de la commune pour l'arrosage. Mr. Ch. Fahler sera chargé d'établir un cadre en planches autour de la piste de match. M. Meichtry hôtelier, offre de prendre à sa charge l'entretien des deux équipes.

23 avril 1932

Circulaire du Comité pour le développement de la Vallée rappelant la souscription annuelle. Subside de 100.-

Grand succès de la patinoire aménagée sur le lac. On recommencera, mais on étudiera à cet effet l'achat d'une pompe à moteur pour l'arrosage.

Demander un subside à l'Aéro-club de Lausanne pour couvrir nos frais lors des vols d'aviation des dimanches 7 et 14 février sur le lac.

Cabane de skieurs région Mollendruz - Rizel - Châtel. S'intéresser à la chose.

3 mai 1932, assemblée générale.

Où l'on parle de patinoire sur le lac et de la pompe projetée. Retour de l'idée du tremplin de saut pour les concours de ski. A l'étude. Cabane des skieurs dans la région du Mont-tendre.

27 juillet 1932

Lettre de l'Aéro-Club de suisse, section romande, qui ne peut verser aucun subside pour les vols d'aviation des 7 et 14 février, vu le faible résultat financier de ces journées.

Fête nationale du 1^{er} août, illumination au moyen des lampions. Un feu sera allumé sur l'Aouille.

Inauguration du nouveau stand de la Société de tir de Campagne Pont-Abbaye. Challenge. La sté offre 20.-

Le tableau des promenades n'est pas encore achevé !

12 décembre 1932

Achat de la moto-pompe. Un peu cher. MM. Lehmann et Meichtry serait sollicités pour une aide. Demande de concession pour patinoire auprès du Dpt intéressé, espace compris entre le quai et une ligne allant des Epinettes à l'ancien débarcadère du Gd Hôtel.

27 décembre 1932, assemblée générale

Moto-pompe pour une patinoire qui serait une attraction pour notre localité, dépense d'environ 1000.- Subside de 550.- de la part des hôteliers Lehmann et Meichtry. L'assemblée est sollicitée d'accorder l'autorisation d'acheter un tel engin conditionné à la participation des ci-dessus.

Tremplin de saut pour ski. Le plan et devis ont été établis par MM. J. & L. Bianchi au Brassus. Le seul endroit pouvant convenir à construction se trouve au nord de la roche de l'Aouille, près du réservoir. Le coût ascenderait à 8000.-, 11000.- suivant les longueurs de saut. Une telle dépense ne peut être envisagée.

Le comité ne peut donc que proposer de renvoyer cette question à des temps meilleurs.

Des courses de ski-joëring entre l'Abbaye et le Pont seront organisées dans le courant de janvier par la Société des dragons, guides & mitrailleurs du Pied du Jura, qui demande l'appui de la société, par l'intermédiaire de M. Jean-Ch. Rochat. La société se déclare prête à collaborer à cette intéressante manifestation.

Plus grande propreté est demandée sur la grève du lac par M. J. Humberset.

R. Walter propose que les membres de la société appuient davantage le commerce local qui souffre de la concurrence du dehors. Il suggère que les hôteliers sollicitent occasionnellement des dons de leurs fournisseurs du dehors en faveur de la Société de développement.

6 janvier 1933

Convention avec Meichtry au sujet de la moto-pompe. Ce dernier s'engage à verser la somme de 400.- en deux versements de 200.-

16 janvier 1933

Courses de ski-joëring prévues pour le dimanche 29 janvier, avec renvoi au 12 février en cas de manque de neige. Publicité à faire dans la FAVJ, Vallorbe, Orbe, Cossonay, Morges et Aubonne, ainsi que dans la presse lausannoise et par Radio-diffusion. D'autre part l'Office nat. Suisse du tourisme sera invité à annoncer ces courses dans son prochain bulletin. Les jeunes filles du Pont seront invitées à prêter leur concours pour la vente des billets d'entrée.

26 janvier 1933

Lettre du Dpt des Travaux Publics autorisant la Sté à employer la route Pont-Abbaye pour la course de ski-jöring. Les chemins de fer fédéraux font d'autre part savoir par le chef de gare du Pont qu'ils sont disposés à organiser un train supplémentaire Lausanne-Le Pont, à condition qu'une garantie de 165.- leur soit donnée par notre société comme minimum de recettes. Cette proposition n'est pas acceptée.

Vu l'insuffisance de neige, les courses de ski-jöring sont renvoyées au 12 février.

Assurance - prix d'inscription fixé à 4.- par cavalier & par skieur. Taxe des spectateurs, 1.- par personne, 50 centimes pour les enfants.

7 mars 1933

Des réserves ont été formulées à l'encontre de la patinoire sur le lac par la Commune de l'Abbaye, la Compagnie des Forces de Joux et la société des Glacières, ainsi que des oppositions de la part de la Commune du Lieu et de 14 citoyens du Chenit. Le nécessaire sera fait pour faire lever ces oppositions.

5 juin 1933

Garantie de libre circulation des patineurs sur le lac pour obtenir la concession.

Commande de 2000 timbres de 20 cts pour taxe de séjour qui seront utilisés à raison de 1 timbre par jour et par hôte résidant moins d'une semaine dans les hôtels.

Propreté aux abords des lacs. Vernissage du plongeur par Paltani. Le tableau des itinéraires de courses et excursions est enfin fixé.

13 juin 1933, assemblée générale.

Que la grève soit sablée. Remettre une planche intermédiaire au plongeur. Que pense-t-on faire des frais des courses de ski-jöring ? Reportés aux comptes de l'hiver prochain, les courses étant renvoyées à cette époque. Acquisition de tuyaux pour la moto-pompe.

13 juin 1933

Cotisation de 100.- pour le comité de développement de la Vallée de Joux.

31 juillet 1933

Organiser le 1^{er} août.

30 octobre 1933

Cinéma à la grande salle du Pont par la maison Bel de Lausanne. Titre « Fanny ».

Convention pour l'aménagement d'une patinoire sur le lac de Joux établie par le Dpt des TP.

Egoûts défectueux qui rendent la grève du lac devant le Pont insalubre.

10 décembre 1933

Organisation avec la S.D.G. du ski-jöring qui n'avait pu avoir lieu en hiver 1932/1933 par suite du manque de neige.

Courses fixées au dimanche 14 janvier 1934, avec renvoi de 8 jours en cas de mauvais temps. Taxe d'inscription à 1.50 par concurrent plus 2.50 pour assurance, frais médicaux et pharmaceutiques compris.

Les courses se feront départ individuel à minute d'intervalle et en deux manches.

13 décembre 1933

Programme :

31 décembre 1933, course de luge et de ski, entraînements

7 janvier 1934 : courses de ski-jöring

21 janvier 1934 : courses de bobsleigh.

Assurances.

18 décembre 1933, assemblée générale

Programme des concours. Respecter l'heure exacte. Courses de vitesse et d'obstacle lors des concours de ski. Service de police, notamment pour le ski-jöring, avec l'appui des jeunes du village et des gendarmes de la Vallée.

Convention avec l'Etat de Vaud pour la patinoire.

Ne pas négliger les concours de saut lors des courses de ski. Pas de tremplin suffisant, hélas. Ni les moyens d'en édifier un pour le moment. On devrait créer un fonds affecté à cet objet.

Que se fait-il au point de vue propagande et publicité ? Le secrétaire renseigne sur l'activité du comité de développement de la Vallée et sur les annonces de manifestations sportives par les émetteurs radiophoniques. Que le comité étudie la possibilité de mettre à disposition des hôtes quelques skieurs pouvant donner des cours de ski. Il serait également indiqué que des personnes soient désignées pour conduire les hôtes désirant être accompagnés dans leurs excursions. Intéressante proposition.

Médailles de la société et avantages accordés aux membres, comme ce fut le cas au Sporting-club.

Malpropreté de la grève du lac.

27 décembre 1933

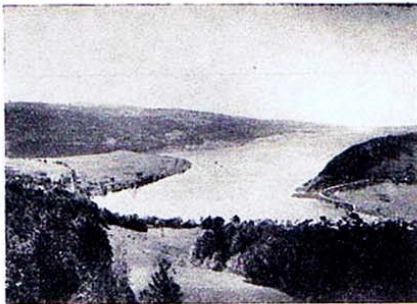
Prix de quelques offres de jeunes gens pour donner des leçons de ski et de patinage : 1,50 de l'heure, 5.- la demi-journée, 9.- la journée, frais d'entretien et

risques à charge de l'intéressé. Les volontaires : Ernest Müller, Marcel Pasteur, Charles Bolomey pour le ski. Richard Rochat pour le patinage.

Organisation des courses de ski-jöring prévues le 7 janvier. 100 affiches à commander à l'imprimerie Dupuis au Sentier pour le prix de 25.- à 30.- Faire le nécessaire pour l'affichage. Invitation aux huiles locales. Fermeture de la route Pont-Abbaye durant les courses et détournement du trafic par le Mont-du-Lac. Distribution des prix fixée à 17 heures au Grand Hôtel.

Organisation des courses de ski du 30 décembre, avec mise en place du chronométrage, du piquetage, du contrôle des pistes, etc...

3 sortes d'entêtes



Société de Développement et Sports

dès 1932
env.

LE PONT
LAC DE JOUX
(SUISSE)

Le Pont, le



Société de Développement et Sports

idem

LE PONT
LAC DE JOUX
(SUISSE)

Le Pont, le

4 janvier 1934

Toutes les dispositions sont prises pour le ski-jöring. Le chronométrage sera fait par Roger Falquet au départ, avec l'aide de M. E. Lehmann, M. H. Clerget de l'Abbaye et par M. R. Dubois, avec Jean David Rochat comme secrétaire et R. Simond pour le contrôle des concurrents.

Une assurance accident est conclue avec l'Assurance Mutuelle Vaudoise pour le prix de 1.50 frs par concurrent, avec les garanties suivantes : frs 5000.- en cas de décès, frs 5000.- pour invalidité permanente et fr. 5.- d'indemnité journalière, plus frais médicaux & pharmaceutiques.

Les CFF organisent un train spécial partant de Lausanne à 12 h. 15 et arrivant au Pont à 13 h 32, moyennant une garantie de recettes de frs 120.- Cet arrangement est approuvé.

6 janvier 1934

Dernières dispositions prises pour les courses de ski-jöring avec M. le capitaine Fazan d'Apples et les membres du comité de la Soc. des dragons.

15 janvier 1934

Présidence de M. Louis Mouquin président.

Tous les membres sont présents, y compris M. R. Dubois chronométreur d'arrivée des courses de ski-jöring du 7 janvier.

Il est pris connaissance d'une réclamation de M. Marcel Jaillet de Vallorbe concernant le chronométrage de la première manche, qui indique 57 secondes de plus qu'à la 2^{me} manche. M. Dubois admet qu'une erreur d'une minute a pu se produire sans qu'il soit possible de contrôler le bien fondé de la réclamation. Il sera répondu à M. Jaillet que cette réclamation ne peut être acceptée sans autre, mais vu sa vraisemblance et les témoignages en sa faveur, il lui est alloué une indemnité supplémentaire de 15.- et de frs 10. à son collègue concurrent qui se trouve dans le même cas (Truan Gustave)

Il est pris connaissance d'une lettre de M. le capit. Fazan remerciant le comité pour la réussite des courses de ski-jöring.

Vu le résultat satisfaisant du train spécial du 7 janvier, le chef de gare du Pont demande qu'il lui soit communiqué le programme des diverses manifestations qui auront lieu au Pont durant cette année, afin que les CFF puissent prendre éventuellement leurs dispositions pour l'organisation des trains.

Les comptes du concours de ski-jöring sont lus par le caissier, mais ils ne sont pas définitifs. Ils laisseront un boni d'environ 250 frs.

29 janvier 1934

Concours de ski prévu pour le dimanche 4 février à 14 h 15. FAVJ, Vallorbe, radio-diffusion.

Il est constaté que les statuts de l'association des clubs de ski interdisent à ses membres de participer à des concours organisés en dehors de cette association. En conséquence, des informations seront prises en vue de l'affiliation de la société ou d'une section de skieurs à créer au Pont.

Du cinéma pour le dimanche 25 février.

28 mai 1934

Abonnement de la lampe du passage à niveau dont la commune du Lieu réclame le tiers! Subvention de 100.- au comité de développement de la Vallée. M. Monnot qui a assisté à la dernière séance de ce comité en remplacement de R. Simond fait part des projets de dépliants qui seront édités dans le courant de l'année. M. HJ. Monnot est désigné membre du Comité de Développement de la Vallée en remplacement de R. Simond démissionnaire.

Projet d'aménagement de nouvelles cabines de bains et d'une plage en partie sur le terrain du Grand Hôtel.

4 juin 1934, assemblée générale

Activité. Projet d'aménagement de la plage et déplacement des cabines de bain. Les travaux seraient effectués sur le terrain du Grand Hôtel mis gracieusement à disposition par M. Monnot.

Faire respecter les bancs publics, que l'heure de convocation soit respectée, qu'une démarche soit adressée auprès de la municipalité du Lieu pour interdire l'accès des Epinettes aux vanniers durant l'été. De ne pas négliger l'aménagement et l'entretien de la plage des Epinettes.

4 juin 1934

Convention relative à l'aménagement de la plage avec M. Monnot (voir page suivante)

8 juin 1934

Affaire plage.



H. MONNOT
Administrateur-Directeur
Directeur Propriétaire

Téléphone N° 4
Télégrammes: GrandHôtel LePont

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
& SPORTS DU PONT
LE GRAND HOTEL
(Lac de Joux)
LE PONT

Alt 1050 m.

LAC DE JOUX

Alt. 1050 m.

[1934]

LIGNE VALLORBE-PONT-BRASSUS

Saison d'Hiver

Saison d'Eté

Le Pont, le

Entre les soussignés:

La Société de Développement & Sports d'une part, et Monsieur H. Monnot, propriétaire du Grand Hôtel au Pont, il est convenu ce qui suit:

Monsieur Monnot met gracieusement à la disposition de la Société, le terrain nécessaire à aménager la plage prévue par le devis ci-inclus de Monsieur Fantoli; entrepreneur, aux conditions suivantes:

I) La plage et les cabines seront exclusivement utilisées pour les bains, toute exploitation commerciale devant être soumise à l'approbation du Grand Hôtel.

II) En cas de vente du terrain, Monsieur Monnot pourra annuler cette convention, après préavis de trois mois à charge pour lui de faire transporter les cabines sur leur emplacement précédent.

III) La société s'engage à assurer la propreté de la Plage et à faire respecter le règlement de plage annexé à cette convention, règlement qui ne pourra dans l'avenir être modifié en aucune façon, sans le consentement des deux parties.

IV) Au cas de non exécution de la Clause III, et après préavis écrit d'une semaine, le Grand Hôtel pourra la faire exécuter aux frais de la Société.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
& SPORTS DU PONT
(Lac de Joux)

L. Monnot, Président

H. Monnot

4 janvier 1934

Toutes les dispositions sont prises pour le ski-jöring. Le chronométrage sera fait par Roger Falquet au départ, avec l'aide de M. E. Lehmann, M. H. Clerget de l'Abbaye et par M. R. Dubois, avec Jean David Rochat comme secrétaire et R. Simond pour le contrôle des concurrents.

Une assurance accident est conclue avec l'Assurance Mutuelle Vaudoise pour le prix de 1.50 frs par concurrent, avec les garanties suivantes : frs 5000.- en cas de décès, frs 5000.- pour invalidité permanente et fr. 5.- d'indemnité journalière, plus frais médicaux & pharmaceutiques.

Les CFF organisent un train spécial partant de Lausanne à 12 h. 15 et arrivant au Pont à 13 h 32, moyennant une garantie de recettes de frs 120.- Cet arrangement est approuvé.

6 janvier 1934

Dernières dispositions prises pour les courses de ski-jöring avec M. le capitaine Fazan d'Apples et les membres du comité de la Soc. des dragons.

15 janvier 1934

Présidence de M. Louis Mouquin président.

Tous les membres sont présents, y compris M. R. Dubois chronométrateur d'arrivée des courses de ski-jöring du 7 janvier.

Il est pris connaissance d'une réclamation de M. Marcel Jaillet de Vallorbe concernant le chronométrage de la première manche, qui indique 57 secondes de plus qu'à la 2^{ème} manche. M. Dubois admet qu'une erreur d'une minute a pu se produire sans qu'il soit possible de contrôler le bien fondé de la réclamation. Il sera répondu à M. Jaillet que cette réclamation ne peut être acceptée sans autre, mais vu sa vraisemblance et les témoignages en sa faveur, il lui est alloué une indemnité supplémentaire de 15.- et de frs 10. à son collègue concurrent qui se trouve dans le même cas (Truan Gustave)

Il est pris connaissance d'une lettre de M. le capit. Fazan remerciant le comité pour la réussite des courses de ski-jöring.

Vu le résultat satisfaisant du train spécial du 7 janvier, le chef de gare du Pont demande qu'il lui soit communiqué le programme des diverses manifestations qui auront lieu au Pont durant cette année, afin que les CFF puissent prendre éventuellement leurs dispositions pour l'organisation des trains.

Les comptes du concours de ski-jöring sont lus par le caissier, mais ils ne sont pas définitifs. Ils laisseront un boni d'environ 250 frs.

29 janvier 1934

Concours de ski prévu pour le dimanche 4 février à 14 h 15. FAVJ, Vallorbe, radio-diffusion.

Il est constaté que les statuts de l'association des clubs de ski interdisent à ses membres de participer à des concours organisés en dehors de cette association. En conséquence, des informations seront prises en vue de l'affiliation de la société ou d'une section de skieurs à créer au Pont.

Du cinéma pour le dimanche 25 février.

28 mai 1934

Abonnement de la lampe du passage à niveau dont la commune du Lieu réclame le tiers ! Subvention de 100.- au comité de développement de la Vallée. M. Monnot qui a assisté à la dernière séance de ce comité en remplacement de R. Simond fait part des projets de dépliants qui seront édités dans le courant de l'année. M. HJ. Monnot est désigné membre du Comité de Développement de la Vallée en remplacement de R. Simond démissionnaire.

Projet d'aménagement de nouvelles cabines de bains et d'une plage en partie sur le terrain du Grand Hôtel.

4 juin 1934, assemblée générale

Activité. Projet d'aménagement de la plage et déplacement des cabines de bain. Les travaux seraient effectués sur le terrain du Grand Hôtel mis gracieusement à disposition par M. Monnot.

Faire respecter les bancs publics, que l'heure de convocation soit respectée, qu'une démarche soit adressée auprès de la municipalité du Lieu pour interdire l'accès des Epinettes aux vanniers durant l'été. De ne pas négliger l'aménagement et l'entretien de la plage des Epinettes.

4 juin 1934

Convention relative à l'aménagement de la plage avec M. Monnot (voir page suivante)

8 juin 1934

Affaire plage.

27 juillet 1934

Illumination à l'occasion du 1^{er} août. Feu sur l'Aouille. Des jeunes gens poseront les fallots. Faire un brûlot sur un radeau. 4 et 5 août, séance de

cinéma : Matricule 33. Il est décidé de prolonger les barrières de la plage et de faire établir par l'imprimerie Dupuis des règlements de plage pour être affichés.

28 septembre 1934

Compte-rendu des délégués de la Soc. de dév. de la Vallée. M. Monnot rend compte de la publicité qui sera faite dans la brochure de l'Union romande du tourisme. Deux photos seront sélectionnées pour cette publication a) vue générale du Pont prise depuis les Hermitages b) une vue du match de hockey sur le lac.

Une discussion est ouverte au sujet de la carte dépliant à l'étude au comité de la Vallée. La composition en est entièrement approuvée et le comité est d'accord pour assurer le comité de la Vallée de sa collaboration pendant toute la période où le dépliant ne sera pas payé, dans les mêmes conditions que par le passé. Une lettre en ce sens sera écrite à M. Dufaux.

25 novembre 1934

Principe admis de refaire une course de ski-jöring. Une ou deux manches et sur une longueur à fixer par la soc. des dragons. Une longue discussion s'élève sur la nécessité de créer une manifestation nouvelle plus spectaculaire. Aucune entente n'ayant pu être réalisée sur les modalités de cette manifestation, il y aura lieu d'étudier à nouveau la question. Il est admis que la valeur des prix sera basée sur 1/3 au skieur, 1/3 au cheval, 1/3 au cavalier.

12 décembre 1934

Garde du lac. Amélioration du chemin autour du lac Brenet. Chalet de la Dent de Vaulion (ski-club de Vallorbe). Eclairage du passage à niveau. Exploitation de la plage.

15 décembre 1934 assemblée générale.

Un gymkana, soit apparemment un ski-jöring serpentant à travers les champs. La soc. de développement est obligée de s'incliner devant la société des dragons. 3.- pour le patinage. Qu'en est-il d'une sous section de ski ? M. Lehmann propose d'organiser des courses de ski suivant les formules actuelles. L'organisation des manifestations de ski lui sera confiée.

23 décembre 1934

Présidence M. Mouquin. Absents MM. Lehmann et Meichtry. Présence des délégués du Comité des Dragons du Pieds du Jura.

1o La finance d'entrée au ski-jöring est fixée à 5.- par cavalier et 4.- par skieur.

2o La course sera courue en deux manches de 800 mètres

3o En cas d'intempérie renvoi au 3 février.

Suggestions diverses. La vente des billets devra être mieux organisée. Il ne sera pas fait appel aux gendarmes. Le jury sera composé de 5 membres dont 3 de la Société des dragons et 2 de la Société de développement. Deux chronométreurs seront prévus ainsi qu'un docteur-vétérinaire. Le départ sera donné aux minutes. Les équipes se choisiront entre elles. Départ à 2 heures. Fermeture du contrôle à 1 heure.

4o Les prix. Les 10 premiers cavaliers et les 5 premiers skieurs auront des coupes. Moyenne de prix à prévoir 8-4. Moyenne des prix du gymkana, 3.-

5o Le gymkana sera couru avec départ au garde à vous : relevé des fanions, saut d'une haie de fut, lâcher de ballonnets, allumage de pétard. La Société des dragons s'occupera des flots de ruban. Délégués au prix, M. Veebre à Villars Bozon, M. Baud Fernand à Apples.

27 décembre 1934

coupes demandées à la maison Kramer ainsi qu'un choix de lots pour les prix du gymkana. La publicité à faire. 100 affiches à envoyer à des places diverses, Journal de Vallorbe, Journal de Cossonay, Imprimerie Trabaud à Morges, Tribune de Lausanne, Ecrire aux chemins de fer.

2 janvier 1935

Il est décidé d'essayer de remettre à plus tard le reportage radiophonique de la Vallée de Joux qui doit avoir lieu le 6.

4 janvier 1935

Derniers préparatifs pour le ski-jöring, chronométrage, pétards, ballons, nourriture des chevaux, vente des cartes, achat des prix et leur classement.

12 janvier 1935

Vu le mauvais temps et la grande quantité de neige qui est tombée toute la journée, il est décidé d'attendre à demain matin à 7 heures pour prendre la décision du renvoi des courses.

2 février 1935

La course de ski-jöring aura lieu le lendemain 3 février.

14 février 1935

Le comité prend connaissance des comptes des courses du ski-jöring du 3 février. Déficit d'environ 400 francs à payer moiiti par la Soc. de développement et moitié par la Soc. des Dragons.

4 juin 1935

Comptes. Le principe d'une manifestation hippique le 14 juillet est admis. L'étude en sera poursuivie avec la Sté des Dragons qui doit en assurer l'exécution.

11 juin 1935, assemblée générale

Projet d'une manifestation hippique, dragons et musicien du Pont. Monsieur Rochat Edmond propose de rassembler les sociétés locales. Monsieur Müller propose de profiter d'une séance de lutte pour organiser une tombola au profit du développement.

19 juin 1935

Organisation du concours hippique fixé le 28 juillet. Aménagement de la plage jusqu'à concurrence de 400.-

7 juillet 1935

Assemblée avec les dragons qui s'occuperont de l'organisation hippique, jury, obstacles, terrain, chronométrage. Les affiches seront faites par les dragons. La loterie est organisée par la S.D.. Police par la S.D. Invitation des autorités locales par la S.D. Prévenir médecin, vétérinaire, maréchal, musique. Tombola, bal. Cartes d'entrée fixées à 1.-

8 juillet 1935 – concours hippique.

18 juillet 1935

Jurassienne demandée.

31 juillet

Rien sur le concours hippique. Meichtry démissionne de la société. Article sur les promenades paru dans la FAVJ.

21 août 1935

Plage, plongeoir et peinture. Le président rend compte du sabotage du radeau. Déposer plainte en justice de paix contre inconnu pour remboursement des frais de réparation qui se montent à 55.-

7 septembre 1935

Présence des dragons. Un dépouillement en gros des résultats du concours hippique est effectué. Actif de 350.- environ.

18 décembre 1935

Suite à une lettre des Dragons du Pied du Jura, il est décidé d'effectuer une nouvelle course de ski-jöring s'il y a au moins 30 cavaliers. Elle aurait lieu le 22 décembre.

22 décembre 1935

Dragons et société. Course de ski-jöring s'il y a au moins 30 cavaliers d'inscrits. OK. Date fixée au 19 janvier 1937. Inscriptions 4 janvier dernier délai.

16 janvier 1936

Vu le nombre peu élevé d'inscriptions et le manque de neige, le ski-jöring est renvoyé à l'année suivante.

9 juin 1936

Comptes du concours hippique admis, soldés par un bénéfice de 290.- Le principe d'une prime de 50.- pour le premier coureur du Tour de Suisse passant devant la Truite est admis à la condition que la prime puisse figurer séparément.

Entretien permanent de la plage à faire par un employé du Grand Hôtel. Diverses études sont formulées sur la nécessité de clôturer les abords du lac pour favoriser la plage.

15 juin 1936, assemblée générale

Activité passées, plage, concours hippique de l'été. L'hiver ayant été mauvais il n'a rien été possible d'organiser. Pour le futur les efforts de la Sté se porteront sur la plage et son gardiennage.

Poteau indicateur à mettre au bas de la Dent de Vaulion pour signaler celle-ci. Plancher au lieu de sable sur la plage. Passage du Tour de Suisse.

30 juillet 1936

Organisation de la fête du 1^{er} août.

6 juillet 1937

S'occupera-t-on cette année de la fête du 1^{er} août ? Travaux pour l'été : entretien des bancs, illumination du 1^{er} août, plage, réviser le plongeur des Epinettes pour éviter tout accident. Paiement de l'assurance de la plage. Remettre les barrières, le plongeur, réviser les cabines. Ajouter du sable et approprier le terrain. Frais de la plage à partager entre la Sté, le Grand Hôtel, Mondésir, La Truite.

12 juillet 1937

Plage et abonnements de saison à 5.- par personne. Gardien à engager.

Décembre 1937

Une réunion du comité fixe l'organisation de différentes courses de slalom.

8 juillet 1938

M. Monnot déclare sa décision de donner sa démission de secrétaire et membre du comité. Une discussion générale s'engage sur les possibilités d'organisation nouvelle de la société.

3 juillet 1939

Nettoyage de plage, remise en état des bancs publics.

20 juillet 1939, assemblée générale

Monsieur Louis Mouquin décline une nouvelle réélection au comité et comme président. Nouveau président en la personne de Jules Rochat-Massy. Activités : sauvetage, nettoyage du bord du lac. La question du bord du lac sera réglée en fait après réfection de la route et du quai.

20 juillet 1939

La plage et son entretien.

5 janvier 1940

Sont présents MM. Samuel Rochat, Roger Lehmann, Clovis Goy et Jules David Rochat, y compris un certain nombre de jeunes gens et écoliers convoqués pour entendre l'algarade paternelle de notre président. En effet, pendant le Nouvel An, alors qu'un peu de neige recouvrait la glace devant le Pont, ils ont préparé une patinoire ce dont ils sont remerciés, puis se sont partagés le produit de la vente des cartes vendues au nom de la Société de développement, tandis qu'ils auraient du rendre des comptes, comme cela se fait ordinairement. Ils sont invités à présenter une note détaillée qui, après examen et si elle se révèle conforme, leur sera soldée.

100.- pour la Société régionale de Développement de la Vallée de Joux. Ecrire au pêcheur Edgar Rochat des Charbonnières une mise en garde concernant les bris de glace devant le Pont. Garde du lac, à M. Bonardelli, courrier du skieur à Radio-Lausanne, pour lui demander d'indiquer l'état de la neige dans la localité chaque samedi.

19 juin 1948

Monsieur le président, en ouvrant la séance, explique pourquoi, ensuite des circonstances créées para la guerre, l'activité du Comité et de la Société s'est trouvée réduite. Le secrétaire lit les derniers procès-verbaux et M. Samuel Rochat, caissier (Mimi du Grand Bazar) présente les comptes des années 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946 et 1947 y compris ceux de la Société de sauvetage, lesquels sont remis entre les mains de la Commission de gestion pour examen et rapport. Si les éléments de cette comptabilité sont dans une forme impeccable, ils n'en dissimulent point l'état actuel de la caisse laquelle est vide, et même davantage, puisque qu'à la fin du dernier exercice il est redû environ 330.- au caissier. Ce solde déficitaire s'explique par la cadence ordinaire des dépenses et l'absence correspondante de recettes de taxes de séjour et dès 1943, de cotisations régulières des membres. A relever cependant au cours du dernier exercice un versement par M. Lehmann de 200.- ; en outre ni le président ni le caissier ni le secrétaire n'ont présenté de notes pour frais et débours pendant cette période de dix ans. La discussion s'engage sur la manière de combler ce déficit mais elle n'aboutit pas. Le nouveau comité prendra des décisions radicales, espérons-le.

Monsieur le président et le secrétaire annoncent leur intention de démissionner au cours de l'assemblée générale convoquée pour le mardi 22 juin 1948.

22 juin 1948, assemblée générale

Le président aurait du convoquer une assemblée générale chaque année et le caissier percevoir les cotisations des années 1943-1948. Il est regrettable que les séances de cinéma ne produisent pas en moyenne de bénéfices suffisants.

Comment combler le déficit ? Passer une liste de souscription auprès des membres de la société, proposition adoptée.

Dissolution éventuelle de la société et sur les buts qu'elle se proposait. Il n'est pas suivi sur ce terrain. Un nouveau comité, dynamique si possible, devrait être élu.

12 juillet 1948, assemblée générale

La souscription a rapporté la somme de 502.- ce qui est tout à fait magnifique et réduit le déficit de la caisse à zéro et permettant ainsi au nouveau comité de partir avec une situation financière saine. Nouveau président : Paul-Henri Dépraz, régent de primaire-supérieure. Nouveau secrétaire : Pierre Meylan, secrétaire de la commune. Samuel Rochat (dit Mimi) qui reste quand même du comité, abandonne les comptes. M. Roger Lehmann lui succède. Feront également partie de ce nouveau comité MM. John Laval, hôtelier, Roger Falquet, et Jean Meylan buraliste facteur.

9 septembre 1948

Dernière séance de cinéma qui boucle par sommes égales. On continuera ces représentations en espérant quelque bénéfice. 6 films au programme jusqu'au Nouvel An, parmi lesquels « Fanny » et « César » de Pagnol.

Etudier la question des signaux des sentiers.

Cotisations fixées à 5.-

10 novembre 1948

Des conférences instructives ne seraient pas rentables. En faire une toutefois au printemps prochain à titre d'essai. Cinéma. 50.- de bénéfice net en moyenne. Sonnerie à installer au local en vue de ces séances. En ce qui concerne le sauvetage, la Sté fonctionnera comme section.

12 mai 1949

En raison de la construction station de pompage, érigée par la Cie Vaudoise des Forces de Joux aux Epinettes, il a été décidé de s'opposer à cette construction, ceci en raison de son aspect architectural qui n'est pas en harmonie avec le paysage et surtout en raison de sa possibilité d'abaisser le niveau du lac dans des proportions inconsidérées. La question du niveau du lac fait l'objet d'une longue discussion où d'importantes informations sont données.

Entrevue avec les différents niveaux politiques, feuilles de pétition à imprimer qui seront adressées dans tous les villages du district puis au Dpt des travaux publics sous forme de protestation.

14 juillet 1949

La pétition n'est pas encore en circulation auprès du public. Le président attendait de recevoir des informations de la part des autorités intéressées à la baisse du niveau du lac de Joux. Mais rien n'est venu. La pétition sera lancée ces prochains jours. Cotisations, réparation du thermomètre, corbeilles à papier à mettre au jardin public ainsi qu'en d'autres endroits.

14 septembre 1949, assemblée générale

Démarche entreprises en vue de lutter contre la baisse du niveau du Lac de Joux.

5 octobre 1949

M. le président donne lecture d'une copie de lettre adressée par le commissaire fédéral des eaux à Berne, à la Compagnie vaudoise des forces de Joux sur la baisse du niveau du lac de Joux. Il en ressort des instructions contenues dans la lettre en question que dite compagnie est autorisée à mettre ses pompes en marche, que le niveau du lac Brenet devra être maintenu entre les côtes 1000,50 et 1001,30 et que le niveau du lac de Joux ne devra pas être abaissé de plus de 2 cm par jour, ceci jusqu'au moment où ce niveau atteindra la cote de 999 m.s/m.

D'autre part M. Samuel Rochat, président du village, nous informe que l'administration, de son côté à informé le Dpt Militaire et des Assurances du Canton de Vaud, sur la question de la baisse du débit de la station de pompage vers la gare, dont le niveau de la nappe souterraine semble être en rapport avec celui du lac de Joux.

Le secrétaire donne diverses informations sur la rentrée des listes de pétition, on enregistre à ce jour 2021 signatures. Dans le but d'activer la rentrée des listes, il est décidé de faire appel à la bonne volonté des éclairés de la région qui récolteront à domicile les listes non rentrées

Cinéma, deux séances par moi pour la fin de l'année.

3 juillet 1950

Entourage d'arbres aux jardins publics fait par l'administration, frais d'entretien à charge de la Sté. Floraison éventuelle de ces entourage.

Niveau du lac, rien de nouveau.

Cinéma, 150.- de déficit. Malgré ce résultat peu encourageant, on décide de continuer les soirées cinématographiques, la dernière ayant laissé un boni de 10.-

29 septembre 1950

Corbeilles à déchet. Poser un treillis spécial aux barrières des jardins publics à la hauteur de la première barre.

10 avril 1951

Pose de treillis, entretien des jardins publics.

23 avril 1951, assemblée générale

Cinéma, fleurir et entretenir les entourages d'arbres aux jardins publics.

17 mai 1951

M. John Daval est rentré au pays. Grillage des barrières. Adhésion à l'Union suisse des Sociétés de Développement à Thoune. Entretien de la plage. Corbeilles du Touring Club suisse. Réparation ou modification de la barrière longeant le parapet vers le pont de la Goille.

7 juin 1951

Grillage, corbeilles du Touring-club suisse.

18 septembre 1951

Grillage, barrière du quai sur le territoire de la commune du Lieu. On ne se souvient plus qui a construit le quai. L'affaire reste en suspens jusqu'à plus d'informations. Le hockey-club Le Pont-Les Charbonnières demande à la société d'acheter la pompe à eau, propriété de la société depuis une vingtaine d'années. Prix de faveur de 100.-

23 mai 1952

OK pour la pompe. Radiation de la Société du Registre du commerce. Ne pas organiser de séances de cinéma le dimanche où sont célébrés les cultes du soir au Temple du Pont. Recettes de 731.-, dépenses de 265.40, boni de 465.60. Ceux de la Société de sauvetage donnent un total de recettes de 121.50 et pas de dépenses. Bris du thermomètre du jardin public. Entourages fleuris des arbres par N. Jaccoud. Entretien des bancs, du plongeoir, et autres aménagements. Tournée générale à faire.

9 octobre 1952

Sur proposition des P.T.T., il est décidé de faire reproduire sur environ 200 000 cartes postales un cliché de la région, coût 100.- cette affaire sera reprise cet hiver de façon à ce que ces cartes circulent dès le printemps prochain.

Horaire des trains et suppression de certaines correspondances. RC. Une longue discussion s'engage ensuite sur l'achat éventuel ou location du terrain où se trouve la cabine de bains, et de la restauration de cette construction.

2 décembre 1952, assemblée générale

M. Jules-David Rochat demande s'il n'y aurait pas moyen d'inviter M. Fantoli à faire démolir les piliers de l'ancienne glacière. Pierre Comtesse fait remarquer le désordre qui règne sur l'ensemble des façades de maisons du côté des champs. Egoûts qui se déversent dans le lac. Vétusté de la barrière longeant le lac vers l'ancien canal sur le territoire du Lieu.

1^{er} avril 1953

Partis du Hockey-club Pont-Charbonnières en vue de construire un vestiaire à sa patinoire. 5 parts de 20.- Affaire PTT et cartes postales. Remise en compétition du challenge de la Sté de Développement, lequel avait été attribué à une course de bob, il y a de cela plusieurs années, approximativement en 1920-1925. Longue discussion sur des cabines de bain. Pas de réparation pour l'instant.

18 août 1953

Nouvelle casse du thermomètre. Pose d'un appareil enregistreur à 8 jours, fabrication suisse, baro-thermographe à 525.- dans la pierre indicatrice du jardin public. Etat lamentable de l'emplacement de la plage.

22 septembre 1953

Baro-thermographe de la maison Haldi à Lausanne. Le marbrier a été chargé de creuser la cavité dans le bloc de la pierre indicatrice. Toutes choses étant au point, on peut passer commande.

Plage. Monsieur Laval hôtelier – du Grand Hôtel de toute évidence – voudrait vendre et l'hôtel et les champs, mais ceux-ci séparément. Il propose le terrain de la plage à 5.- le m. A ce prix-là exclu de la part de la Sté. Fixer une sortie en comité.

3 février 1954

En ouvrant l'assemblée, Mr. le Président rappelle la mémoire de Mr. Roger Lehmann, hôtelier, propriétaire de l'Hôtel de la Truite, membre et caissier de notre société, décédé subitement en décembre dernier dans sa 48ème année. Il relève tout le chagrin que nous cause le départ de ce citoyen aimé de tous et qui se dépensait beaucoup pour notre société. Mr. le Président, au nom du comité, a adressé une lettre de condoléances à sa famille.

Pose du barothermographe¹. Anomalie, en ce sens que les basses températures, à partir de -10o, seraient beaucoup plus sensibles et marqueraient quelques degrés de plus qu'un thermomètre à mercure. En informer le vendeur.

Sur information du membre du membre Roger Falquet, il est décidé de demander à M. J. Laval s'il lui serait possible de loger une cinquantaine de personnes la nuit du 16 au 17 mai prochain, soit une partie de la caravane et des coureurs cyclistes du Tour de Romandie. Il sera invité de se mettre en rapport avec Mr. Ernst, président du Vélo-club de Vallorbe où a lieu l'arrivée et le départ d'étape.

29 avril 1954, assemblée générale

Hommage à Roger Lehmann. Achat d'un barothermographe qui laisse aux comptes un découvert de 500.- environ. Le Tour de Romandie s'arrêtera à Vallorbe. Le Vélo-club de Vallorbe sollicite un don d'honneur de la part de la Sté de dév. 50.- Retour des taxes de séjour et taxe du tourisme. Elles seront perçues par une contribution de 5% sur le prix des patentes d'hôtel et de 0,10 fr par nuitée. 50 % à l'Office vaudois du Tourisme et l'autre 50 % aux Stés de développement.

8 juillet 1954

¹ Dont la responsabilité incombera du début à la fin au président de la Société, Paul-Henri Dépraz, maître de prim-sup, qui s'occupera de l'appareil tout en enseignant ses élèves ! L'encre, le papier imprimé, le neuf à remettre, tout cela fait partie des souvenirs des élèves de cette époque-là.

Le Touring-club suisse ne peut pas faire bénéficier pour le moment la sté de nouvelle corbeilles à papier. On demande à faire partie de l'Office vaudois du tourisme. Celui-ci écrit que La Société de développement de la Vallée de Joux est membre collectif de son office depuis 1934, lequel a considéré que cette société représentait l'ensemble des stations de la Vallée de Joux, Le Pont y compris. On insiste.

18 octobre 1954

Abandon de cette admission faite en vue, semble-t-il de se voir attribuer une part des taxes de séjour, surtout de ce 10 centimes par nuitée.

Les séances de cinéma continuent.

Location du terrain où se trouvent les cabines de bain.

5 novembre 1954, assemblée générale

Georges Mouquin ne veut plus que l'on passe sur son champ de Sagnevagnard pour aller à la Dent-de-Vaulion. Banc à placer sur la Roche Ronde.

27 avril 1956

La Sté de développement de la Vallée n'est pas d'accord de ristourner une part de la taxe de séjour perçue des Hôtel du Pont à la Sté de développement de ce village. Cela créerait un précédent vis-à-vis des autres sociétés similaires de la Vallée. Elle pourrait offrir un éventuel subside pour des travaux importants.

Repeindre les bancs. Le banc placé sous « la Grenouille » contre la Tornaz, sera transporté sur la Roche Ronde. Etat lamentable de la barrière du quai sur le territoire de la commune du Lieu.

10 juillet 1956, assemblée générale

La question financière bride tous les projets. 3 corbeilles à papier reçues à titre gracieux par le TCS. A placer vers le quartier de l'Hôtel de la Truite, vers le Café du Lac et l'autre à la sortie du village côté Abbaye.

Bancs publics. Déplacer le fumier de laiterie qui se trouve en bordure de la route cantonale. Taxes de séjour, réponse négative de la Sté de dév. de la Vallée qui créerait ainsi un précédent. Barrière du quai. Que la rocaille du milieu du village soit mieux entretenue. Problème de pêche, à la ligne et au filet.

1^{er} décembre 1956

Etant donné que l'Union des Sociétés de Développement suisses dont le siège est à Langnau/Berne, ne nous apporte aucun appui, il est décidé de se retirer de ce groupement. La cotisation de frs 10.- pour 1956 sera tout de même payée.

Assurance pour le garde du lac. RC pour le plongeur.

1^{er} octobre 1957

banc public, signalisation routière à l'entrée du village, cinéma.

12 mai 1958

Signalisation routière, possibilité de louer le champ du Grand Hôtel, soit l'emplacement de la plage.

3 juin 1958, assemblée générale

Terrain du Grand Hôtel, taxes de séjour, nouveau banc.

27 mai 1959

Mr. le président rappelle la mémoire de notre caissier Edmond Rochat, décédé accidentellement dans le lac de Joux à fin janvier dernier, l'assemblée se lève pour honorer le défunt (dit sauf erreur familièrement Petit Coq, frère de Mme Anna Lehmann, tenancière de la Truite, décédé d'une imprudence sur la glace en compagnie de Mme Mimi du Grand Bazar).

Nettoyage des places publiques.

10 septembre 1959

Revenir le plongeur. Bornage de la nouvelle route au-dessus du village. Eclairage du quai pas très coûteux, par contre très apprécié. M. Müller verrait une place de camping au bord du lac entre le village et le bâtiment Julien Rochat

Utilisation de la cabine de bains et du terrain attenant.

Mr. Jules-David Rochat, tout en relevant l'attrait de nombreux touristes au Pont, appuie fermement la proposition faite au sujet de l'augmentation des cotisations des hôteliers et commerçants, ce qui donnerait la possibilité de procéder à des aménagements qui attireraient encore plus les touristes.

1^{er} février 1960

Présidence de M. Alfred Kaempf, président, au tea-room A. Kaempf.

Le garde du lac Edgar Rochat aux Charbonnières donne sa démission. On mettrait Raymond Rochat. 50.- de fixe, 3.- de l'heure pour la présence de garde et du piquetage, matériel fourni par la société.

24 séances de cinéma donnent 240.- de bénéfice. Demander au président de la Société de développement des charbonnières une participation aux frais d'entretien du plongeur des Epinettes.

Demander une entrevue avec M. Berger, directeur de la Société coopérative pour Auberge familiales qui a acquis le Grand Hôtel, ceci pour discuter la question de l'utilisation de la plage ainsi que son aménagement.

16 juin 1960

Raymond Rochat OK pour la garde du lac en hiver suivant les conditions. Banc de repos, à titre d'essai, en ciment armé avec lattes en bois pour le prix de 66.-

Cinéma, 5 séances à 10.- en faveur de la société.

2 mai 1962

Vu l'inaction du président, Alfred Kaempf, le secrétaire-caissier, Pierre Meylan, a fait part par lettre de sa démission de membre du comité, elle a été immédiatement suivie de celle du président prénommé. Vu la situation, le vice-président, Mr. Roger Falquet, s'est empressé de prendre des mesures urgentes afin de sauver le comité et la société. Il s'est assuré de la personne de Mr. Michel Fantoli, architecte, pour la place de président, et le secrétaire-caissier a retiré sa démission.

27 juin 1962, assemblée générale

Michel Fantoli sera président. Plancher du plongeur dans un piteux état. Doit être réparé sans délai. Demander à la maison Sinalco qui pourrait le repeindre à ses frais selon les couleurs de la maison et en y plaçant un panneau réclame.

Antoine Locatelli propose de faire éclairer le clocher du temple par des projecteurs extérieurs. Le SEVJ sera invité à faire un essai.

Cabines de bain toujours. Sérieux effort à faire pour les remettre en état. Camping, quel endroit ?

4 juillet 1962

Plongeur. Maison Sinalco, on écrit. Eclairage du temple en bonne voie. Cabines de bain. Place de parc sous l'atelier Dubois. Nettoyage de l'emplacement des cabines et des Epinettes chaque lundi.

19 juillet 1962

Plongeoir, Sinalco dit non car son budget publicité est complètement épuisé. Cotisations pour l'année selon le barème ci-dessous : Hôtels 50.-, cafés-restaurants 30.-, commerçants 20.-, artisans et petits commerces 12.-, indépendants 6.-

28 février 1963

Plongeoir, pourquoi pas une planche métallique ? Plus coûteuse mais plus durable. Eclairage du temple. Entretien des fleurs de la rocaille. Le sujet fait l'objet d'une longue discussion. Demander des prix à M. William Golay, horticulteur au Sentier, en relevant que la somme de 200.- devrait correspondre au travail d'une année.

10 juillet 1963

Une planche au plongeoir, de 600.- à 1800.-, soit en frêne, soit métallique. Vu ces prix on se décide pour une planche en bois du Risoud sans nœuds. Albert Masson s'occupera des fleurs et de la rocaille. Demander un appui financier à la commune. Rien n'a encore été fait concernant l'éclairage du clocher de l'église. 3 corbeilles à déchet reçues par le Touring-club suisse. Bancs.

6 novembre 1963

Planche du plongeoir pas encore posée, le président s'en excuse, tout sera fait. 100.- de subside de la part de la Municipalité de l'Abbaye qui nous sera versé chaque année. Avoir en caisse de 35.- Revenir le plongeoir le printemps prochain.

Depuis quelques semaines nous avons constatés la venue d'un couple de cygnes sur le lac de Joux. C'est un plaisir pour tous de les voir s'ébattre devant le quai, mais nous ignorons totalement leur provenance, chacun étant chargé de faire sa petite enquête personnelle en vue d'éclaircir ce mystère.

20 novembre 1963, assemblée générale

Garde du lac de Joux en hiver, Marcel Rochat le Rocheray pour la partie amont et Raymond Rochat pour la partie aval. La société de sauvetage, sur l'initiative des administrations de village, a repris son activité. Elle sera financée par les communes de la Vallée.

Depuis cet automne un couple de cygnes a pris domicile devant le quai du Pont, leur provenance est encore pour toute la population une inconnue. Des renseignements qui nous sont donnés par M. Louis Epars, lesquels ont été

acquis à l'institut Gallé-Valério, Lausanne, il en ressort qu'il est indispensable de les redescendre à Ouchy ou dans une eau qui ne gèle pas en hiver. Par ailleurs il nous affirme qu'il serait tout à fait possible d'en obtenir 6 à 7 couples pour le printemps. Il suffit d'obtenir les autorisations de transfert délivrées par le service chasse et pêche du département de l'AIC.

Mr. Willy Rochat s'engage à téléphoner au poste de gendarmerie d'Ouchy pour obtenir des précisions sur l'hivernage et le transport de ce couple de cygnes.

Une longue discussion s'engage sur la construction d'un télécabine du Pont à la Dent de Vaultion. Chacun estime que cette exploitation serait rentable, mais il manque les personnalités et les premiers capitaux pour lancer ce projet.

Mr. Falquet nous informe que les P.T.T. ont l'intention de faire installer un relai de T.V. à la Dent de Vaultion, mais y ont renoncé jusqu'à ce jour, parce qu'il n'y a pas de courant électrique sur cette sommité. Il semble que les deux affaires pourraient se lier.

La question de WC publics fait l'objet de la dernière discussion. C'est une question de village, et c'est toujours la finance qui fait défaut.

22 mai 1964

Planche du plongeur qui soit durable. La commander en Suisse-allemande, maison Alder et Eisenhat à Küsnacht pour le prix de 501.- + accessoires, en frêne. Repeindre le plongeur. Le comité s'engage à effectuer ce travail. Gris aluminium. Faire réparer la clôture au bas de l'Aouille, soit en bordure de la crevasse. Masson Albert toujours responsable des fleurs.

16 octobre 1964

680.- pour la planche, 210.- pour le baromètre, la caisse se trouve pour l'heure avec un découvert de 174.30 Eclairage du temple. Tourisme pédestre pour le balisage du chemin de la Dent dès la sortie du village à Sagnevagnard. Subvention à demande au comité de la Vallée.

13 novembre 1964, assemblée générale

Samuel Rochat, commerçant, a été opéré d'urgence la nuit dernière. Le plongeur avec ses couleurs gris-argent fait très bien dans le paysage. La barrière du bas de l'Aouille remise en état. Aucune suite donnée à l'estivage de plusieurs couples de cygnes. Par contre le comité s'est occupé du télé-cabine de la Dent. Une correspondance a été adressée à une entreprise financière. Beaucoup de projets d'aménagement sont évalués, mais pas réalisables pour le moment, faute de capitaux. Ce rapport reçoit les applaudissements de l'assemblée et est entériné avec des remerciements à son auteur (le président Michel Fantoli).

Aux propositions individuelles, il est donné divers renseignements sur le départ du couple de cygnes, plusieurs personnes ont essuyé une déception en cherchant à les attraper, ils sont partis d'eux-mêmes en direction du Nord-Est d'un vol rapide et précis alors que les lacs de Joux et Brenet étaient complètement gelés. Dans le printemps prochain, selon le désir unanime de la population, M. Maurice Décoppet s'est engagé à les soigner et à s'en occuper et se mettre en rapport avec quelques citoyens dévoués pour aller en chercher à Ouchy

D'autre part, sur proposition de Mr. Roger Falquet, ceci étant aussi l'avis de nombreuses personnes, il est décidé d'écrire au Département de l'A.I.C. service chasse et pêche, pour demander l'interdiction de la chasse à plume sur la partie du lac de Joux se trouvant en avant des points bâtiment Julien Rochat et la prise d'eau des Epinettes.

Une intéressante discussion s'engage sur la question du ski-nautique sur le lac de Joux qui devient chaque année de plus en plus important, risquant ainsi de gêner les pêcheurs et autres usagers de ce lac. Sans contredit, ces hors-bords équipés de puissants moteurs se considèrent comme étant les maîtres sur l'eau, quels moyens faudrait-il pour réglementer toute cette navigation ?

Organisation d'un loto.

Mr. Louis Epars expose une excellente idée au sujet de l'étude d'un projet de télécabine de la Dent, qui serait de nommer une commission qui pourrait travailler en collaboration avec le comité. Ce dernier se rallie à cette manière de faire et l'assemblée nomme l'interpellateur président de cette commission, toute latitude lui étant donnée pour choisir ses commissaires parmi les membres avisés de cette société.

La discussion s'engage sur la création d'un camping dans la région, tous renseignements sont donnés par le président au sujet de l'organisation du camping qui a à sa tête une fédération du camping vaudois, ce dernier en général loue des emplacements, les équipe ensuite et désigne un gérant pour l'exploitation. Sur cette question Mr. Willy Rochat, président du village, nous informe qu'il a eu une conversation avec Mr. Berger, directeur des Auberges familiales, qui aurait l'intention d'en aménager sur le terrain de cette société, soit en bordure du lac, vers les cabines de bains, cela serait une solution idéale qui solutionnerait bien le problème.

WC publics.

27 octobre 1965

Mr. Samuel Rochat nous présente un album de photos édité par la Caisse suisse de voyage. Vu que les vues concernant notre région sont trop anciennes, il est décidé d'écrire en demandant que cette lacune soit réparée, avec à l'appui quelques photos récentes.

Voir avec les éclaireurs du Pont pour nettoyer les rives.

En fin de séance le secrétaire donne lecture d'une importante documentation concernant le télécabine de la Dent-de-Vaulion, ce qui donne l'objet d'une importante discussion qui sera reprise par l'assemblée générale.

25 novembre 1965, assemblée générale

Le temps pluvieux et maussade dont la région a été gratifiée pendant la bonne saison a entravé le tourisme qui accuse une légère diminution par rapport à l'année précédente. Travail accompli. Les lacs de la Vallée ont été agrémentés par la présence de 11 cygnes. On espère qu'ils pourront s'acclimater et les revoir chaque année.

Pas de loto. Les cygnes seront rapatriés à Ouchy dès que les lacs seront gelés. On en a compté 7, donc 4 seraient manquants, un électrocuté par la ligne H.T. du chemin de fer en le survolant pour passer d'un lac à l'autre. En amener une vingtaine l'année prochaine et si possible les baguer pour les reconnaître.

Entretien de la rocaille au centre du village. D'aucuns voudraient la remplacer par de la pelouse.

Louis Epars renseigne sur l'étude du télécabine de la Dent-de-Vaulion. Personnes contactées sur le plan financier qui estiment à première vue que cette entreprise n'est pas rentable. Il semble que dans cette affaire l'on s'est penché trop vite sur la question financière, alors qu'il aurait fallu constituer un comité d'initiative. L'assemblée prie le nouveau comité de se réunir en janvier prochain afin de prendre un meilleur départ.

Société en formation du grand télésiège du Lac de Joux à l'Abbaye qui demande pour la construction de ce dernier un capital de 300 000.- Souscrire une part de 100.-

30 novembre 1966

Propreté de la grève du lac qui laisse encore à désirer. Mr. Daniel Lehmann nous informe qu'il a l'intention d'acheter un projecteur à 150.- et le placera dans le tilleul de l'Hôtel de la Truite. Cette heureuse initiative est chaudement appuyée par le comité.

Tous les membres présents signent le dossier de demande de concession fédérale pour le télésiège de la Dent de Vaulion. Projet établi par la C.E.T.P. auquel le dossier est retourné pour être acheminé à Berne.

9 décembre 1966, assemblée générale

Sous la présidence de Mr. Louis Epars, nouveau président.

Les cygnes semblent s'être acclimatés. Les nouveaux arrivés font bon ménage avec les anciens. Mise sur pied d'un projet de télésiège à la Dent de Vaulion par le bureau d'ingénieur C.E.T.P. de Lausanne, le tout sans frais pour le moment.

Le projet est actuellement déposé à l'office fédéral des transports à Berne pour contrôle et pour délivrer la concession fédérale.

Des renseignements complémentaires sont demandés sur le projet du télésiège de la Dent de Vaulion, le point de départ sera fixé à proximité de la gare. Mr. René Mouquin combat le choix de l'emplacement et estime qu'il serait mieux placé à l'autre bout du village et que le tracé devrait emprunter le passage naturel de l'ancienne route de Vallorbe. Une discussion très intéressante et animée a fait suite durant plus d'une heure d'horloge.

Retour sur les taxes de séjour et leur encaissement par la Sté de développement de la Vallée de Joux dont les finances sont délicates qui doit faire face à un important budget de publicité.

6 octobre 1967, assemblée générale

Sortie du comité à la station de Zinal qui est en train de se développer très rapidement, avec des capitaux engagés dépassant la somme de douze millions. Le télésiège de la Dent-de-Vaulion aurait un départ fixé en Sagnevagnard. Projet déposé à Berne.

Roger Falquet, membre du comité depuis 1948, donne sa démission irrévocable. Héli Reymond le remplacera.

Des renseignements précis sont donnés sur le projet du Télésiège de la Dent de Vaulion. Pour le dépôt de la concession, le comité a dû effectuer une taxe de prise en charge de frs 2500.- environ. Cette somme a été prêtée par une banque sous le cautionnement solidaire de tous les membres du comité. L'étude de la C.E.T.P. se poursuit, une intéressante discussion est engagée et le comité est approuvé pour son étude.

Le coût total de cette réalisation sera d'environ frs 800 000.-

Mr. Willy RoCHAT, président du village, exprime un avis positif et ne peut qu'encourager ce projet, du reste les autorités font leurs possible pour faciliter les démarches.

Mr. Claude Berney, député, est du même avis. Il développe une très intéressante discussion sur l'aménagement du territoire et la protection des sites, objets qui font et feront encore couler beaucoup d'encre.

29 novembre 1968, assemblée générale

Activité de la société, dont l'essentiel concerne les formalités officielles en vue de l'obtention de la concession fédérale pour le télésiège de la Dent de Vaulion.

Tous les renseignements sont donnés concernant le futur Télésiège de la Dent de Vaulion. Le projet de déboisement et de reboisement va être transmis à l'Inspecteur, Mr. J.B. Chappuis au Sentier par les soins de l'administration du village. Une partie du dossier est déjà dans les bureaux de l'Inspection fédérale

des transports et communication. L'enquête publique sur ce projet ouverte par le Département des travaux publics n'a donné lieu à aucune observation.

Assemblée générale du 6 mars 1970

Lecture du rapport sur le télésiège de la Dent de Vaulion.

Mr. le Président, ainsi que le secrétaire, commentent les assemblées occasionnées au sujet de l'octroi d'une concession fédérale pour l'exploitation d'un télésiège à la Dent de Vaulion. la première a eu lieu sur le tracé des installations où étaient présents, l'Office fédéral des transports représenté par Mr. Deillon, chef de service, le colonel Pestalozzi, pour les emplacements de tirs militaires, le chef de service fédéral des forêts, Mr. Graf, MM. Robert et Chappuis pour les forêts cantonales, les délégations de la municipalité et du village du Pont, ainsi que Mr. Kuttel, chef du service des transports et du tourisme. Ensuite une séance a eu lieu au bureau du prénommé où il a été décidé de créer une commission d'expert qui s'occupera d'étudier le domaine skiable de la Vallée, Vaulion et Vallorbe. En novembre 1969, une assemblée au Sentier a ratifié ce projet, et les frais d'études seront pris en charge par l'Etat pour le 50%, le solde par les communes intéressées.

Après une longue discussion, Mr. le Président pose la question de confiance. C'est à l'unanimité que l'assemblée décide de continuer les formalités et études. Sur proposition de Mr. Lehmann, l'assemblée nomme 3 membres pour seconder le comité et pour reprendre l'étude à sa base.

Sont nommés : Mr. Lehmann, prénommé

Mr. Claude Berney, député

Mr. Paul Rochat, du Sentier, représentant de Parechoc S.A.

Mr. le Président remercie et est persuadé qu'il se fera du bon travail.

Sur demande de ce dernier, Mr. Lehmann nous renseigne sur le projet de construction d'un télésiège partant des Places-Dessous pour aboutir au Crêt-Blanc. Il semble que les travaux doivent commencer cette année, il s'agit d'un consortium privé de 4 membres.

La question se porte ensuite sur l'aménagement éventuel d'une patinoire devant le quai du Pont. Mr. Raymond Rochat, gardien du lac en hiver, fait part de ses expériences en la matière. La chose est possible, il faudrait à nouveau tenter l'expérience.

25 février 1971, assemblée générale

Le télésiège de la Dent de Vaulion reste à l'étude, le comité attend encore le résultat sur l'étude du domaine skiable dans la Vallée de Joux, Vallorbe et Vaulion. Il semble que, selon les affirmations du service compétent de l'Etat de Vaud, qu'il va se terminer.

Michel Fantoli démissionne du comité. M. Daniel Piguet le remplace.

Longue discussion encore sur le projet de télésiège à la Dent. Mr. Claude Berney, député, nous informe que le chef de l'Inspection des transports et du tourisme du département des travaux publics est carrément contre ce projet, il prétend que l'entreprise n'est pas rentable.

En conclusion il est décidé que le comité se réunisse à la fin de mars avec la commission de trois membres nommée en 1970. Il sera lancé les premiers jalons du projet de financement.

Discussion sur l'aménagement d'une patinoire sur la glace du lac. A étudier.

10 décembre 1971

Embellissement du village. La question du télésiège de la Dent est reprise mais il y a lieu d'attendre le résultat de l'expertise du domaine skiable de la Vallée de Joux.

24 mars 1972, assemblée générale

Aménagement de la rocailles. Poubelles. Entretien des bancs publics. Baromètre. Rien de nouveau sur le télésiège depuis l'année dernière, projet par ailleurs, signale Mr. Claude Berney, jugé pas rentable par l'inspection des transports et du tourisme du Dpt des T.P. De la discussion qui en est suivie, les avis sont très partagés.

Le lac de Joux est en dessous de son niveau minimum. Période de sécheresse anormale.

14 juin 1973, assemblée générale

Un dépliant est à l'étude. Celui-ci renseignera les gens sur les possibilités offerts par notre région en ce qui concerne les promenades, les sports, les excursions.

Le projet du port soulève une discussion assez animée. On continue l'étude. Autres problèmes de bancs et de poubelles.

28 février 1974

Le projet du nouveau prospectus reçoit un intérêt tout particulier de l'assemblée. Il faudra encore définir le coût exact avant le tirage définitif.

L'aménagement des rives suscite de longues discussions. Le peu d'enthousiasme d'une partie des gens du village fait engendrer une nouvelle étude à la charge du comité.

Plongeoir, barrière des Agouillons, baromètre du jardin public.

18 mars 1975, assemblée générale, et retour du secrétaire Meylan qui n'est là que pour mieux se retirer après 27 ans d'activité au sein du comité. Il est remercié comme il se doit, avec cadeau à la clé.

27 avril 1976, assemblée générale

Rentrées des cotisations faciles et conséquentes. Ainsi 3183.- de recettes et seulement 316.- de dépenses.

On a nettoyé les rives du lac, embelli les quais. Camping des Charbonnières, la commune du Lieu aurait reçu les autorisations nécessaires. Etat du plongoir de Castel-joux, des bancs publics. Discussions sur la réalisation d'un prospectus couleur avec itinéraires touristiques de la région. Daniel Lehmann président.

23 mai 1978

Le président rappelle par lecture des statuts le but social de la Fondation en 1903, soit embellissement des quais, hygiène des rives et projets utiles aux sports d'hiver et d'été. La commune accorde la somme de 12000.- pour aménagement du quai, première étape. Contact sera pris avec les autorités de Vallorbe pour prospectus-nouveau dépliant. Prix des exemplaires : 640.- pour 2000 pièces, et frs 566.- pour 5000 pièces. On peut scier certains arbres pour autant qu'une nouvelle plantation soit prévue.

2 novembre 1979, assemblée générale

Installations prévues pour différents jeux. Demander une participation au village et à l'office du tourisme de la Vallée. 500.- prévu pour cet objet. Poubelles. Aménagement d'un port zone Caprice, pour amarrer environ 14 bateaux. La commune a-t-elle prévu au budget la dernière tranche d'aménagement ?

7 novembre 1980, assemblée générale

Aménagement des rives du lac, pour chaque zone – 4 zones – une somme de 1000.- a été prévue. Il est juste de se rapprocher de la commune et du village pour aller dans le sens des travaux souhaités. Les prospectus édités, soit 5770 pour le prix de 654.- ont été distribués. Refaire ces prospectus. Si les membres ignorent la fréquentation des assemblées, en revanche les cotisations sont payées, prouvant que ces mêmes membres font confiance au comité. Une bonne partie de cet argent provient de l'extérieur, entreprises, fournisseurs, etc...

Mme Burgat demande s'il ne serait pas possible de profiter des dons de Mr. Décoppet pour peindre sur les bornes d'entrée et de sortie du village les armoiries. L'affaire suivra son cours...

2 novembre 1982, assemblée générale

La Société de Développement a atteint son but d'aménagement du bord du lac après une dizaine d'années d'inlassable activité bénévole, avec de grands remerciements de tous les membres qui ont pris part aux travaux ainsi qu'aux cotisations spéciales et à la commune de l'Abbaye.

Discussion sur les rives du lac.

Suite à la demande de l'Etat du plan détaillé, la facture du géomètre Thorens s'élève à environ 2000.- Un arrangement avec l'Etat serait possible en cas d'une discussion avec le service des eaux qui est également concerné pour l'augmentation du prix de la concession des places d'amarrage.

Chemin du lac Brenet budgétée et votée par le Conseil général. Noël Bifrare précise qu'il n'est pas question que la société procède de la même manière qu'avec les rives devant le village du Pont, ce qui sous-entend des procédés non entièrement orthodoxes dans cette affaire. WC publics.

2 novembre 1983, assemblée générale

Présidence Daniel Lehmann. Assainissement et nettoyage des rives du lac. Plantations de fleurs assurées par les dames. Cette année le village doit encaisser un subside de 5000.- et il serait préférable de continuer l'aménagement du chemin Kämpf-Locatelli avant de s'occuper de celui du lac Brenet. Containers des ordures ménagères. Le président démissionne. Accepter de garder la place jusqu'à une nouvelle élection.

6 novembre 1984, assemblée générale

Une plaque commémorative avec armoiries du village a été commandée chez M. Héli Reymond à l'occasion du 80ème anniversaire de la Société. Entretien du quai avec fleurs et arbustes. Faire activer les travaux de la zone Locatelli-Kaempf. Projet d'aménagement du port pour 8 places supplémentaires d'amarrage.

23 avril 1985

Programme : mise à l'enquête places d'amarrage – nettoyage d'hiver occasionné par le trax – élagage des arbres – bordures trottoir côté lac – aménagement zone du lac Locatelli-Fontaine – piste de fond Le Pont – L'Abbaye – chemin du Lac Brenet – Mise de fond CVE (5000.-)

24 septembre 1985

Zone Café du Lac/Locatelli, contact pris entre municipalité et village. Il semble que peu de monde veut s'en occuper. Chemin du bord du lac Brenet. Il est confirmé par le Service des routes de l'Etat qu'il n'y aura pas de trottoir construit jusqu'à la Tornaz. 22 places d'amarrages sont aménagées.

9 avril 1986

On relève sur les comptes 1985 : subsides village du Pont, 500, . Commune de l'Abbaye, 100.-, cotisations et dons 1360.-, location places d'amarrage 85, 1060.- La plus grosse dépense est réparation ponton (accident) plus travaux d'équipement du bord du lac, 3334.50. Le nouveau président est Salvator Rochat, garagiste.

3 février 1987, assemblée générale

Tour du lac Brenet, construction d'une passerelle afin que les voies ne soient traversées qu'une fois, la construction d'un trottoir est exclue. Piste de fond entre l'Abbaye et le Pont. Aménagement de la place des marronniers – vers le garage Locatelli – soit parc à voitures et établissement d'un jardin d'enfants. Améliorer la zone Café du Lac garage Locatelli.

Fin du registre qui comprend en outre depuis quelques années, sur feuilles volantes collées en marge, le résumé des comptes annuels.

Ce registre de procès-verbaux apporte une foule inouïe de renseignements, mais malgré tout incomplets, le prouve la lecture attentive du **registre de comptes no 1**, courant de 1904 à 1922².

Comptes juillet 1904 à mars 1905

Recettes

1904-1905, produit des souscriptions particulières (y compris celle du Grand Hôtel) dont la rentrée s'est terminée le 16 mars 05 (voir liste des souscriptions), 429.-

1904, août 15, produit de la soirée donnée par la colonie étrangère de l'Hôtel de la Truite, 155,45

14 janvier 1905, par Mr. Corthésy, instituteur, produit du concert donné en 1903 par l'orchestre de Moudon, 42.-

² Editions le Pèlerin par l'intermédiaire des archives Rochat-Golay probablement. Figurera prochainement aux Archives du Village du Pont.

10 février, produit de la soirée-concert donnée par la colonie étrangère du Grand Hôtel, 221,50

Dépenses

Bricoles n'ascendant pas à un chiffre supérieur à 62,20, d'où pour l'exercice un excédent de recettes de 726,25

La société, financièrement parlant, est bien partie. Ces comptes, assez curieusement, ont été visés par le Conseil d'Etat lui-même. Signatures du président, sauf erreur Duboux, et du chancelier G. Addor.

Comptes du 1^{er} avril 1905 au 31 décembre de la même année

Recettes

Rentrées relativement minimales cette fois-ci, avec entre autres :

4 juin, par Mme Yersin, de Mme Duport d'Alexandrie, 30.-

9 décembre, cotisations de 24 membres à 3.-, 72.-

Dépenses

30 avril 1905, à Edgar RoCHAT, réception aux membres de l'assemblée du Guide Officiel des Vallées de l'Orbe et de Joux, 14,10

Juillet 25 et octobre 25, aux carrières d'Arvel pour colonne et pieds de bancs à la terrasse, 388.10. Il s'agit naturellement ici de la colonne du jardin public destinée à recevoir le thermomètre, puis plus tard « l'appareil à Paul-Henri ».

Juillet 25, à Haldy à Lausanne, pour baromètre et thermomètre avec port, 80,20

Août 7, à Paul-Samuel RoCHAT, 4 bancs pour la terrasse publique, 30.-

Décembre 16, à Ami RoCHAT maréchal, pour travaux pour la terrasse publique, 64,55

Décembre 31, à Poget & Fantoli, travaux pour la terrasse publique, 64,55

Comptes du 1^{er} janvier 1906 au 31 décembre de la même année

Recettes

Janvier 30, vente de 38 billets à 1.- pour soirée au Grand Hôtel, 38.-

Mars 5, de la société de musique Fidelia, 20.-

Mars 9, produit d'une souscription au Grand Hôtel, 85.-

Mars 15, de Beutler, pour 100 cartes illustrées, 6.-

Avril 3, de Jules-Samuel RoCHAT pour 100 cartes illustrées

Juillet 30, de l'Hôtel de la Truite pour 600 cartes illustrées, 36.-

Août 4, de E. Rochat-Lecoultre, pour 200 cartes illustrées, 12.-

Août 26, du Grand Hôtel, pour 1000 cartes illustrées, 60.-

Décembre 1, E. Rochat & fils pour 600 cartes illustrées, 36.-

Décembre 21, de Mlle Rachel Rochat, pour 1000 cartes illustrées, 60.-

Cotisations de 22 membres à 3.- 66.-. Il vaut la peine de relever, pour une fois, le nom de ces messieurs : Ernest Rochat charcutier, E.Rochat-Lecoultre, François Rochat charron, Ernest Rochat négociant, Numa Rochat, J. Burkhardt, Gustave Rochat, Auguste Rochat de Jules, Paul-Samuel Rochat, Jules-Samuel Rochat, Emile Rochat boucher, E. Beutler, Alexandre Rochat, J. L. Rochat, Ami Rochat maréchal, A. Rochat-Piguet, Adolphe Rochat, Marcel Rochat, E. Rochat-Golay, docteur Yersin, Rochat Edgar, Bornand James.

Dépenses

Avril 7, à Pittier, des Arts & Cie à lausanne, pour 4065 cartes illustrées à 47.40 le o/oo, 189.05

Mai 31, à A. Leyvraz à Montreux sa facture, 46,35 – probablement clichés pour la carte –

Juillet 23 et août 18, à Addor & Michaud, factures pour Guides des vallées de l'Orbe et de Joux & cliché, 70.90

Diverses notes pour plantation d'arbres et travaux divers aux terrasses du village.

Comptes que rend J.L. Rochat caissier de la Société de Développement du Pont du 1^{er} janvier au 31 décembre 1907

Recettes

Décembre 28 (1906 prob.), de Mr le chapelain du Grand Hôtel, la demi de la collecte de Noël au dit Hôtel, par Mr Yersin, 25.-

Cotisations (les mêmes que ci-dessus, à peu près, plus Henri Rochat-Golay), 45.-

Vente de quelques cartes postales

Dépenses

Mai 19, à la commune de l'Abbaye, subside pour l'entretien de la propreté du quai, 20,15

Juin 11, souscription pour l'érection d'une table d'orientation sur la Dent de Vaulion, 10.-

Août 6 (poste que nous ne signalerons plus par la suite), cotisation à la Société des stations d'hiver, 10.-

Novembre 18, à Burnier & Duvoisin à la Conversion, achat de 8 marronniers pour plantation, 40.20

Décembre 31, pour 1/3 d'abonnement d'une lampe électrique sur la place de la gare, 13.65

Comptes de 1908

Recettes

Février 1, souscription des pensionnaires de Mon Désir, 9.-

Février 17, par M. Brägger, soirée au Grand Hôtel, 85.-

Cotisations, 57.-

Dépenses

Mai 3, dépense faite avec Mr. Haldy pour pose du baromètre 1.80, plus tard pour réparation, 8.65

Juillet 25, transport à Rolle de l'omnibus du Grand Hôtel pour le transformer en fuste d'arrosage, 15.20

Septembre 7, payé à Mr. Stein à Rolle pour le char d'arrosage et port, 200,30.
Plus tard pour solde et port, 25.20

Comptes de 1909

Recettes

Janvier 2, soirée au Grand Hôtel en faveur de la société, 112.- On le voit donc, la vie de la Société de développement est presque intimement liée à celle du Grand Hôtel, avec les hauts et les bas que l'on devine.

Février 23, subside du village pour l'arrosage en 1908, 20.-

Cotisations comprises en plusieurs postes.

Dépenses

Janvier 2, payé pour la soirée du Grand Hôtel un costume, 6,20

Mars, à Och frères coupe offerte pour le concours de ski avec inscription, 21.-

31 décembre, à la commune du Lieu, 1/3 abonnement pour lampe installée sur le Pont, de 1907 à 1909, 23.30

31 décembre, au village du Pont, pour 1/3 d'abonnement pour la lampe électrique sur la place de la gare, 11,35

Comptes de 1910

Recettes

Essentiellement cotisations

Dépenses

21 août, à Ami RoCHAT-MagnENAT, son fils Auguste et Tissot pour balayage avant l'arrosage de la route le long du village, 5,20.-

Plus bricoles, on a l'impression que la Société déjà s'endort un peu pour adopter une vitesse de croisière relativement faible. Pas de grands projets à l'horizon ?

Comptes 1911

Recettes

Ventes diverses des guides réalisés par la société, le guide à .-50

Juillet 8, des souscripteurs d'annonces dans le guide, 170.-

Août 11, don de Mr. Golay de Paris, 50.- (serait-ce l'oncle de Paris, frère de Jules et Alfred Golay des Charbonnières ?)

Décembre 6, de Mr. Lehmann, montant d'une souscription dans son établissement (Mon Désir), 81,40

Dépenses

Juillet 9, A. Leyvraz, à compte de la fourniture des guides, 250.-

Décembre 18, A. Leyvraz, solde de paiement pour guides, 165.-. Le tout donne donc 415.-, ce qui fait probablement entre 1000 et 1500 guides

Décembre 18, à Armand Dériaz, photographe, Baulmes, pour vues photographiques, 6.-

Comptes de 1912

Recettes

Le nombre des membres baisse. 16 membres à 3.-, 48.- La société serait-elle déjà en danger ?

Décembre 31, souscription des étrangers à la Pension Mon Désir, 42.-

Dépenses

Bricoles sans importance.

Comptes de 1913

Recettes

Octobre 28, souscription en faveur de la Société Pension Mon Désir, 40.-

Octobre 28, idem, Modern Hôtel, 26.-

Dépenses

Juin 24, à Rossi frères, entrepreneurs, à compte de leur note pour construction d'un chemin à la Tornaz, 100.-

Poteau indicateur sur la Dent, 10.-

Novembre 11, à Rossi frères entrepreneurs, facture pour chemin, 50.-

Comptes de 1914

Recettes

14 membres à 3.- = 42.-

Dépenses

Juillet 20, à Edgar Rochat, Marc Rochat, travail fait pour élargir et niveler la place à Orient du village, 24,50

Comptes de 1915 – en fait la société est en veilleuse -

Recettes

Cotisations, 42.-

Dépenses, bricoles sans importance

Comptes de 1916

Recettes

Cotisations, 45.-

Don de l'Hôtel Mon Désir, 20.-

Don du Modern Hôtel, 15.-

Subside accordé par le Conseil Général du village du Pont en 1916, 40.-

Dépenses

Septembre 24, à la section de gym de la Vallée lors de son concours-classement, 4 bouteilles d'Yvorne, 10.-

Bricoles, dont réparation aux bancs.

Comptes 1917

Recettes

Cotisations, 42.-

Subside du village du Pont, 40.-

Dépenses

Juin 7, remboursement de l'Union vaudoise des sociétés de développement pour contribution de 1916, 12,80

Comptes 1918, cotisations et subside, aucune dépense, donc aucune activité, mis à part l'aide aux internés depuis 1916 dont la comptabilité doit être faite par un comité spécial.

Comptes 1919

Recettes

Janvier 1^{er}, solde du reliquat de la couronne de l'interné Moucheboeuf, après paiement de 7.- au marguillier pour la fosse, 26.90

40.- de subside du village, 48.- de cotisation, soit 16 membres.

Dépenses

Juin 19, remboursement Feuille des avis officiels d'une annonce pour vente du char d'arrosage, 3,85

Décembre 26, à Féréol Rochat, pour réparation et peinture des bancs de la Terrasse du collège, 71,20

Comptes 1920

Recettes ordinaires

Dépenses

Juin 16, recouvrement postal de l'Office suisse du tourisme en Angleterre, 230.- (publicité dans un journal ou par affiche, voir procès-verbaux, plutôt par journal)

Entretien des bancs.

Comptes de 1921

Recettes

21 membres à 3.-, 63.-

Vente de cartes programme aux hôteliers, à 3,60 le o/oo

Dépenses

Juillet 12, Simplon Lithographie, photographie, etc. pour 1000 cartes programme saison d'hiver, 28,85

Comptes de 1922

Recettes

Arriérés de subside du village, 80.-

Cotisations de 29 sociétaires à 3.-, 87.-

Dépenses

Juillet 2, note Cloux-Guex pour réception de l'Orchestre du Séchey au concours de motocyclettes

Juillet 30, remboursement Innovation, Lausanne, lanternes vénitiennes, lampions, pour illumination du 2 juillet, 159.80

Décembre 31, note Ernest Rochat, fil de fer pour illumination du village du 2 juillet, 6.-

Fin du premier livre de comptes, les suivants ne nous étant pas connus. Etat de la caisse fin 1922, 124,55.

Le Sporting-club du Pont

Celui-ci a été créé en 1911. Inscrit au registre du commerce. Caissier : Robert Walter. Il reste des archives – AHP, JG1 et JG2 – deux registres sauvés in extremis du feu en 1977, déchirés par la moitié et recollés. L'un est celui des comptes de la société de 1911 à 1931, l'autre celui des comptes communs avec la Société de développement de 1923 à 1930. Seul le premier registre présente

un intérêt évident. Nous tenons avec ces deux registres, malgré l'absence des cahiers de procès-verbaux qui ne seront probablement jamais retrouvés, une matière suffisante pour nous permettre de prendre connaissance de l'activité du Sporting-club dès sa naissance avec sa fusion avec la Société de Développement en 1930.

1911, course de luge, enfants, dames, messieurs, mixte, avec bal le 12 février. Cotisations annuelle de 39 membres à 3.- Coupes et gobelets pour les priix. Médailles Huguenin. Aménagement de la piste avec un cheval.

1912, 25 membres. Organisation d'un concours dont on ne précise pas le genre.

1913, course de patin du 5 janvier, avec concours artistique. Course de luge. Aménagement de la piste de bob avec un cheval. Don de Bunau-Varilla de 50.- On demande à faire partie de l'association des clubs de bobsleigh.

1914, courses de ski du 18 janvier, concours de saut, course de bo du 18 janvier.

Pas d'activités pendant toute la durée de la guerre et même les années d'après. Reprise de celles-ci seulement en 1922. 30 membres actifs à 3.-. Les passifs sont à 2.- Course de bobsleigh du 4 février 1923. On remonte les bobs avec un cheval.

1924, patinage du 13 janvier, concours de luge du 6 janvier, concours de ski du 13 janvier, course de ski du 13 février, course de bob du 20 janvier.

Janvier 1924 à décembre 1925, participation à la construction du triangle de la commune, 107.-

1925, 32 membres à 3.-. Reçu du propriétaire du Grand Hôtel pour entretien des pistes et patinage : 500.- Travaux au patinage 198.40. Est-ce dire que ce sont-là les débuts de la patinoire naturelle sur le lac qui relèveraient ainsi du Sporting-club ?

Concours de ski du 26 décembre 1926, course de luge du 2 janvier 1927, de patin du 2 janvier 1927. Aménagement des pistes avec un cheval.

Luge le 6 I 1929, ski le 13 janvier, bob le 13 janvier avec 6 équipes à 15.- Versement aux équipes ayant pris part au match de hockey du 27 janvier (1929 ?) 60.-

Si l'on tient compte que la société du Sporting-club fondée en 1911, a arrêté ses activités, suite à la première guerre, pendant pas loin de dix ans, qu'elle n'a repris qu'en 1922 pour fusionner en 1930 avec la Société de Développement, on peut dire qu'elle n'eut qu'une existence vraiment éphémère qui intervient pourtant de manière intéressante dans l'histoire des sports et du tourisme du village du Pont. Le Sporting-club aurait pu déboucher, par exemple, sur un sport unique, le ski, et donner ainsi naissance à un ski-club. Ce ne fut pas le cas, on en resta avec nos quatre sports d'hiver : patinage, ski, luge, bobsleigh, pratiques sportives qui virent des concours plus ou moins réguliers étalés sur une douzaine d'années au maximum. Il est possible que certaines cartes postales du Pont

révélant des activités sportives ou des courses, témoignent de la volonté du Sporting-club de faire toujours mieux connaître ces pratiques.



Une course de bob sur la route du Pont au Mont-du-Lac dans les années vingt probablement organisée par le Sporting-club du Pont.

Les secrétaires de la Société de développement

Cette société connu quelques secrétaires remarquables qui surent donner de la tenue au registre des procès-verbaux dont la lecture est la plupart du temps agréable et pleine d'enseignements. Les écritures de ces messieurs sont dignes de respect.

Le premier des scribes de la société fut Alexandre Rochat qui tint la plume du 27 mai 1904 au 15 janvier 1929, un bail remarquable qui honore cette personnalité bien connue du Pont.

G. Molles, instituteur, sauf erreur de prim-sup, fut président mais aussi remplaçant secrétaire. Il succéda le temps de quelques procès-verbaux à Alexandre Rochat.

Robert Simond quant à lui, de sa très belle écriture, oeuvra de 1930 à 1934.

Vint alors toute une série de secrétaire plus ou moins doués ou consciencieux, leurs œuvres couvrent la période de guerre où à nouveau l'activité de la société est ralentie, sans toutefois être inexistante.

Nous découvrons Pierre Meylan, aussi sauf erreur secrétaire communal, de 1948 au 18 mars 1975, bail là aussi remarquable de 27 ans. Ses comptes-rendus offrent des détails impressionnants qui permettent d'apprécier jusqu'à la personnalité des personnes en présence.

Suivent nos derniers secrétaires, moins doués il faut le reconnaître, et surtout doté d'une calligraphie souvent primaire. La belle écriture, au cours des 20 dernières années connues de la société, a pu se perdre et ne réapparaîtra jamais, puisque désormais tout se fait sur ordi. Considérant que ces dernières écritures, la nôtre n'aurait pas exception, il suffira à cet égard de consulter le registre des procès-verbaux d'une autre société de développement, celle des Charbonnières, ne sont plus viables, il ne faut pas le regretter. Le caractère choisi pour cette brochure, comic Sans Ms, tant décrié par d'aucuns, nous apparaît agréable, dans tous les cas parfaitement conforme à notre conception des caractères, légèrement fantaisistes sur les bords.

On trouvera plus bas un exemple de la calligraphie des trois secrétaires les plus à l'aise dans le cadre du gros registre JJ1 des archives de la Société de développement du Pont.

Documents

UN TELECABINE A LA DENT DE VAULION DONNE LE BRANLE POUR LA PREMIERE DU GENRE – « ETUDE GENERALE DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET DE L'AMENAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE DE LA VALLEE DE JOUX », 1973 -

Ce projet résulte des grandes envolées touristico-économiques des années soixante où seul pouvait compter un développement tous azimuts, sans que soit sérieusement pris en compte des problèmes tels qu'urbanisme non maîtrisé, enlaidissement du paysage, pollutions diverses, époque en quelque sorte parfaitement insouciante, bienheureuse pour les promoteurs de tout poils, où le terme écologie n'avait sauf erreur pas encore été inventé. Un autre problème qui n'entrait pas non plus en considération, il n'avait même jamais été esquissé par personne, tout au moins pas localement, était l'épuisement des ressources énergétiques fossiles. Celles-ci alors semblaient pouvoir fournir du combustible à l'espèce humaine pendant des siècles encore, et sans conséquence aucune pour l'environnement. Si certes le monde n'a guère depuis lors intégré dans son bagage culturel, ou plutôt dans sa conception de l'économie ces notions que l'expérience de plus de 40 ans auraient pu lui suggérer, de timides éclairs de lucidité l'invite tout de même parfois à s'interroger sur la suite à venir. Mais vite on ferme les yeux, préférant ignorer une réalité en somme menaçante, plutôt que de changer quoi que ce soit à un mode de vivre et de penser immuable depuis des décennies qui permet, si ce n'est à l'ensemble de la population, à une portion indéterminée de privilégiés de s'en mettre plein les « fouilles ».

Le projet du télé-cabine à la Dent de Vaulion, que les autorités supérieures voyaient d'un mauvais œil, ne serait-ce que par une rentabilité devinée pour dire impossible, devait être retardé en premier lieu pour ces mêmes raisons financières. Qui apporterait les capitaux ? Ce retard permis de s'interroger plus

sérieusement sur le bien fondé du projet, comme aussi sur d'autres du même type. On en était parvenu, à développer l'équipement touristique presque avec frénésie, à une sorte de seuil, et dès lors il convenait de s'interroger sur l'état existant comme aussi sur ce qui pourrait encore se faire dans l'avenir et qui ait quelque chance de succès.

Naquit de ces interrogations la fameuse « Etudes générale du potentiel touristique et de l'aménagement du domaine skiable de la Vallée de Joux », proposée en février-mars 1973 par la Société générale pour l'industrie, Ingénieurs-Conseils, Genève-Lausanne. Ce gros pavé, première étude du genre, l'ancêtre de multiples autres qui ne tarderaient pas à venir dans le cadre des prestations l'ADVJ ou de l'ADAEV, totaliserait quelque deux cents pages.

Reconnaissons-le, c'est une étude remarquable à tous points de vue. Certes de nos jours elle choque par l'acceptation trop facile de projets tels que construction de zone de résidences de vacances, et ces projets dans la plupart des cas étaient monumentaux, dans les régions suivantes : Mont-du-Lac, Mollards des Bioux, Mollards du Brassus, Petits-Plats et Loges. L'étude à ce point de vue était bien de son époque, témoignant d'une certaine légèreté vis-à-vis de projets monstrueux, néanmoins elle traite son sujet à fond, analyse l'acquis, sonde l'avenir.

Si finalement beaucoup des projets proposés ou signalés n'ont heureusement pas vu le jour, il faut reconnaître que dans l'ensemble cette étude ne manque pas de pertinence. Elle est aussi une vision parfaite de l'idée que l'on pouvait se faire à l'époque, trente ans, c'est loin déjà, du développement qu'une région telle que la nôtre pourrait connaître.

Ce texte garde donc toute sa pertinence et n'est pas à quitter d'une semelle dans toute analyse de la situation touristique de la Vallée de Joux, analyses constamment refaites mais sans apporter finalement des éléments autres que ceux proposés dans ces quelques deux cents pages.

Soit dit en passant, on ne parlait pas du réchauffement climatique et des lourds problèmes que cela pourrait engendrer, plus encore que sur le plan local, sur le plan mondial. Nous sommes donc en présence d'une sorte de rêve fou où l'on peut aller en tous sens encore et encore, sans qu'il n'y ait jamais que des répercussions positives, un bien pour chacun, et des possibilités de gains pour l'ensemble de la population.

Les droits de cette étude étant naturellement réservés, nous ne pouvons la reprendre ici telle qu'elle se présentait. Nous vous offrons simplement le sommaire, l'introduction, ainsi que des deux pages concernant le télécabine de la Dent de Vaulion, somme toute projet à l'origine de beaucoup d'études de ce genre à venir.

Club des patineurs des lacs de la Vallée de Joux – FAVJ no 1 de 1887 -

Dimanche 26 courant (de décembre 1886) avait lieu au Sentier l'assemblée constitutive du club des patineurs ; elle était fort nombreuse et a adopté définitivement les statuts suivants (voir pages précédentes).

En attendant la formation des sections, il est nommé un comité provisoire chargé de faire le nécessaire et de recueillir le plus d'adhérents possible au club.

Ce comité est ainsi composé :

Rochat, Léon, municipal, Pont
Rochat, Edgar, «
Rochat, Numa, «
Rochat, Henri, boulanger, Abbaye
Reymond, Constant, «
Rochat, Louis, carabinier, Bioux
Golay, Emile, Bas-des-Bioux
Reymond, Marcelin, municipal, Lieu
Meylan, Emile, Lieu
Dépraz, William, Séchey
Lugrin, Paul, carabinier, Séchey
Rochat, Albin, Charbonnières
Golay, Arnold, «
Capt, Jules-César, député, Solliat
Piguet, Edward, Brassus,
Meylan, Louis, artilleur, Brassus,
Piguet, Paul, Chez-Villards
Meylan-Rochat, Orient-de-l'Orbe
Capt, Théophile, municipal, Orient
Aubert, Auguste, Rocheray
Lecoultre, Auguste, Vers-le-Lac
Golay, John, Sentier
Nicole, Charles «
Gallay, Henri «
Piguet, Léopold, secrét. prov., Sentier
Lecoultre, Benjamin, prés. prov., Sentier

Les meilleurs souhaits de vitalités en faveur du club ont été formés et l'espérance que chacun a remporté qu'il fera le nécessaire pour assurer au public le plus d'agrément possible tout en maintenant les mesures de sécurité obligatoires.

L'assemblée s'est séparée avec 72 membres inscrits, dans lesquels on compte 12 personnes du beau sexe.

Robert Simond

Assemblée Générale du 22 mai 1930
Président M. G. Mollé 8^h

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté sans discussion.

M. G. Mollé Président fait rapport à l'assemblée de l'activité du comité pendant l'année écoulée. Il s'est occupé de faire réparer le thermomètre et placer des bannières en divers endroits. Si la bonne entente continue à régner entre la société et la population du village, il n'en est pas de même avec les propriétaires actuels du Grand Hôtel, M. M. Ceille & Spien qui ne s'intéressent à la Société de Développement, que pour les avantages qu'elle peut leur procurer, et refusent leur concours financier. La manifestation sur l'avant a été célébrée, mais le mauvais temps l'a fort gênée. M. Mollé donne encore quelques renseignements sur le plongeon, les bains, le service d'information etc. Il prévient qu'il serait nécessaire de fusionner avec le Sporting Club pour intensifier les manifestations et centraliser la propagande.

La parole est donnée au Caissier pour la lecture de ses comptes, puis aux vérificateurs, de comptes pour leur rapport, qui présente quelques observations. Après discussion, les comptes sont adoptés.

Renouvellement du comité:

Sont élus M. G. Mollé, Alexandre Rochas, Alois Falquet, J. Rochas Mary, O. Leherann, G. Bunkdi & Rob. Simond. M. G. Mollé est désigné comme Président. Le comité se constituera lui-même.

M. M. Louis Manquini, Abrien Rochas-Piquet & Thomas Rochas sont confirmés comme vérificateurs des comptes.

Après discussion des différentes questions générales, l'assemblée est levée.

Assemblée générale du lundi 12 juillet 1948
à l'Hôtel de la Croix.

Présidence de Mr. Jules Rochet. M. a. H. y, président.

La liste de présence fait constater la présence de 7 membres à l'assemblée.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin écoulé, lequel est adopté définitivement Mr. le Président donne connaissance de l'ordre du jour qui comporte :

- 1.- Renouvellement du comité
2. Adoption des comptes
3. Propositions individuelles

En suite de la décision prise dans la dernière assemblée une liste de souscription a été faite auprès des anciens membres de la Société, laquelle a rapporté la somme de Fr. 502.- ce qui est tout à fait magnifique, et qui réduit le déficit de la caisse à zéro, permettant ainsi au nouveau comité de partir avec une situation financière saine.

Un nouveau Président en la personne de Mr. Paul Henri Déprez est nommé à l'unanimité et un nouveau secrétaire, Mr. Pierre Meylan également. Pour remplacer Mr. Samuel Rochet, existant, qui reste quant même au comité, Mr. Roger Lehmann lui succédera. M. M. John Saval, hôtelier, Roger Falquet horloger et Jean Meylan buraliste facteur feront également partie du comité.

Mr. le président donne encore quelques conseils au nouveau comité et l'assemblée est levée.



Sporting Club

1911 Compte de Caisse Rece

1	Total de la liste de souscription ouverte en faveur des concours de sports d'hiver et de la constitution d'un challenge	353 —
2	Montants des inscriptions p. ^{tes} courses de luges	
	Course p. ^{tes} enfants	6 50
	" " Messieurs	11 50
	" " Dames	8 —
	Mixtes	21 —
3	Inscriptions p. ^{tes} courses de bobsleighs	135 —
	Vente des cartes p. ^{tes} le bal du 12 février	7 50
	Produit de la vente des cartes sur les pistes	14 30
4	Cotisations annuelles de 39 membres ach. à 3/6	117 —
	Total des recettes au 31 octobre	673 80
	A reporter	673 80

du Pont.

du 1^{er} février au 31 octobre 1911 Dépenses

Payé une note p ^r achat de bois, chez M ^r Ernest Rochat	7 50
Note de M ^r Alex. Rochat, président p ^r Tebours et achats divers, timbres d'affiches et d'imprimés, etc.	21 20
Note de M ^r Louis Mouquin scot. p ^r achat de carte de membre, 1 timbre caoutchouc et Tebours divers	21 35
8.10. Payé p ^r 2 insertions dans la Feuille 3 avis de la vallée	5 16
Payé note de prix p ^r course des enfants	10 —
Note de M ^r J. Baltazzi p ^r 2 enseignes 20 numéros	8 —
Note de M ^r Martin p ^r 2 soupers et vin pour la coupe	10 30
Facture Fatio et Geny p ^r fourniture de coupes et gobelets	374 60
Note de M ^r Louis Bernier p ^r fourniture de linteaux	2 —
Facture Huguenin p ^r livraison de médailles	26 —
Payé au Receveur p ^r patente et 2 ports	11 10
Note de l'Orchestre du Pont p ^r b. tal du 12 février	15 —
Note de M ^r August Rochat pour aménagement de la piste avec 1 cheval	18 —
Note de M ^{rs} Albert et Adolphe Rochat, idem	12 —
Facture Vaney Burnier p ^r affiches et programmes	57 95
Payé à M ^r Louis Mouquin p ^r Tebours et achats divers	4 20
A Reporter	604 36

**Société des
Dragons, Guides et Mitrailleurs**

Section du Pied du Jura



LE PONT

Dimanche 28 Juillet dès 14 heures,
sur le Plat du Mont-du-Lac

Concours Hippique

Musique de fête :

« LA JURASSIENNE » du Sentier

IMP. MAIBACH-RAMUZ, MORGER

Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs
du Canton de Vaud
Section du Pied du Jura

Concours Hippique

Dimanche 28 juillet 1935, dès 14 heures
Sur le Plat du Mont du Lac, Le Pont

Jury d'honneur

MM. Golay, Préfet, Le Sentier
Rochat Jérémie, Député, Les Charbonnières
Henri Rochat-Golay, Député, Le Pont
Rochat Alfred-Moïse, Syndic, Le Pont
Dufour, directeur du P. B., Le Pont
Ansermet, Major, vétérinaire, Bière
Chappuis Louis, cap. 1/1, Cossonay

Jury

Jaunin, capt. Es. 1, Fey
Fazan Ed., capt., Train bat. fus. 1, Apples
Baud Robert, 1^{er} lieut., Apples
Bernard H., Marchef, L'Isle
Chontemps A., Marchef, Es. 11, Villars-Bozon
Baumgartner, Président Comité Central, Renens
Perriraz, membre Comité Central, Mont-Pélerin
Baud F., Margis, Es. 31, Apples

Commissaire militaire

Lieut. Jotterand Luc, Bière

Chronométrateur

Capt. Decollogny, Apples

Sanitaire

Docteur Rochat, Le Pont

Vétérinaire

Lieut. Dapples, Le Sentier

Starter

Brig. Tardy Aloïs, Pampigny

1. Concours d'obstacles pour soldats

N ^o	<i>Cavalier</i>	<i>Cheval</i>
1.	Dragon Bezençon Alex. Eclagnens Es. 3	<i>Wanda</i>
2.	» Meylan Georges, Vufflens-la-V. Es. 1	
3.	» Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Umber</i>
4.	Mitr. Devantay Georges, Grancy, Esc. 1	<i>Gambach</i>
5.	Rochat Jean, Le Pont, Es. 1	
6.	Bourgeois Georges, Yens, Es. 1	<i>Sera</i>
7.	Rochat Jean, Le Pont, Es. 1	
8.	Martinet Roger, Mont-la-Ville, Es. 1	
9.	Mouquin René, Le Pont, Es. 1	<i>Minute</i>
10.	Aubert René, Pampigny, Es. 1	<i>Mansell</i>
11.	Devantay Rodolphe, Grancy, Es. 1	<i>Lise</i>
12.	Nyffenegger Albert, Chavannes-le-V. Es. 25	<i>Uxbridge</i>
13.	App. Cochet Eugène, Apples, Es. 1	<i>Hiemal</i>
14.	Mange Fernand, Gollion, Es. 3	<i>Dupont</i>
15.	Schopfer Charles, Vaux, Es. 25	<i>Jeannette</i>
16.	Bernard Oscar, L'Isle, Es. 1	
17.	Morel André, Montricher, Es. 25	<i>Fukoïde</i>
18.	Cloux Edouard, L'Isle, Es. 3 <i>Monté par Mange, Gollion</i>	<i>Curé</i>
19.	Bezençon Alex., Eclagnens, Es. 3	<i>Natal</i>
20.	Fillettaz Edouard, Aubonne, Es. 25	<i>Uskana</i>
21.	Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Tarentel</i>

2. Concours d'obstacles pour sous-officiers

N°	Cavalier	Cheval
1.	Guerri André, four. Es. 1, Lussery	<i>Perroquet</i>
2.	Vidoudez Georges, margis, E. 1, Montherod	<i>Titania</i>
3.	Berger Roger, brig. Es. 2, Eclépens	
4.	Berger Armand, brig. Es. 1, Eclépens	
5.	Martin Henri, brig. Es. 3, Lausanne	<i>Oustrage</i>
6.	Martin Henri, brig. Es. 3, Le Mont	<i>Josepha</i>



Grand Hôtel du Lac – LE PONT

Après les courses,
en attendant le bal

Venez dîner au Grand-Hôtel

Son menu de gala à Fr. 4.--
Consommations à prix modérés

A 21 heures :

SOUPER FROID Fr. 4.-- **Grand Bal**

G. MÜLLER - LE PONT

vous offre toutes boissons sans alcool

★ aux meilleures conditions ★

Eaux minérales - Limonades - Cidre

3. Sauts couplés pour soldats

N ^o	Cavalier	Cheval
1.	Dragon Bezençon Alex. Eclagnens Es. 3	<i>Wanda</i>
2.	» Meylan Georges, Vuflens-la-V. Es. 1	
3.	» Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Umber</i>
4.	Mitr. Devantey Georges, Grancy, Esc, 1	<i>Gambach</i>
5.	Rochat Jean, Le Pont, Es. 1	
6.	Bourgeois Georges, Yens, Es. 1	<i>Sera</i>
7.	Rochat Jean, Le Pont, Es. 1	
8.	Martinet Roger, Mont-la-Ville, Es. 1	
9.	Mouquin René, Le Pont, Es. 1	<i>Minute</i>
10.	Aubert René, Pampigny, Es. 1	<i>Mansell</i>
11.	Devantey Rodolphe, Grancy, Es. 1	<i>Lise</i>
12.	Nyffenegger Albert, Chavannes-le-V. Es. 25	<i>Uxbridge</i>
13.	App. Cochet Eugène, Apples, Es. 1	<i>Hiemal</i>
14.	Mange Fernand, Gollion, Es. 3	<i>Dupont</i>
15.	Schopfer Charles, Vaux, Es. 25	<i>Jeannette</i>
16.	Bernard Oscar, L'Isle, Es. 1	
17.	Morel André, Montricher, Es. 25	<i>Fukoïde</i>
18.	Cloux Edouard, L'Isle, Es. 3 <i>Monté par Mange, Gollion</i>	<i>Curé</i>
19.	Bezençon Alex. Eclagnens, Es. 3	<i>Natal</i>
20.	Filletaz Edouard, Aubonne, Es. 25	<i>Uskana</i>
21.	Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Tarentel</i>

4. Sauts couplés pour sous-officiers

N°	Cavalier	Cheval
1.	Guerri André, four. Es. 1, Lussery	<i>Perroquet</i>
2.	Vidoudez Georges, margis, E. 1, Montherod	<i>Titania</i>
3.	Berger Roger, brig. Es. 2, Eclépens	
4.	Berger Armand, brig. Es. 1, Eclépens	
5.	Martin Henri, brig. Es. 3, Lausanne	<i>Outrage</i>
6.	Martin Henri, brig. Es. 3, Le Mont	<i>Josepha</i>

Hôtel de la Truite - Le Pont

Après le concours, venez y goûter

ses truites - sa friture - ses brochets

Menu soigné depuis Fr. 3.—

Téléphonez au N° 8945. C'est
à l'Usine Georges WEBER

Villars-Bozon

que vous serez le mieux servi.

**SCIERIE — MOULIN — COMMERCE DE BOIS
BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE**

Tourteaux - Sons - Maïs - Orges - Avoines - etc.
au plus bas prix du jour, franco domicile par 2000 kg.

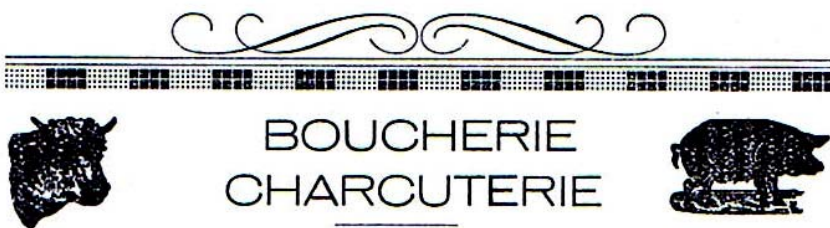
5. Steeple-chase pour soldats

N ^o	<i>Cavalier</i>	<i>Cheval</i>
1^{re} Série		
1.	Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Tarentel</i>
2.	Bezençon Alex, Eclagnens, Es. 1	<i>Wanda</i>
3.	Schopfer Charles, Vaux, Es. 25	<i>Jeannette</i>
4.	Mange Fernand, Gollion, Es. 3	<i>Dupont</i>
5.	Devenoge Pierre, Dizy, Es. 1	<i>Wendung</i>
2^{me} Série		
1.	Morel André, Montricher, Es. 25	<i>Fukoïde</i>
2.	Devantay Georges, Grancy, Es. 1	<i>Gambach</i>
3.	Nyffenegger Albert, Chavannes-le-V., Es. 25	<i>Uxbridge</i>
4.	Mouquin René, Le Pont, Es. 1	<i>Minute</i>
5.	Cochet Eugène, Apples, Es. 1	<i>Hiemal</i>
3^{me} Série		
1.	Devantay André, Grancy, Es. 25	<i>Mignard</i>
2.	Morel Aimé, Montricher, Es. 4	<i>Hacienda</i>
3.	Cloux Edouard, L'Isle, Es. 3	<i>Curé</i>
<i>Monté par Nyffenegger</i>		
4.	Nicod Max, Bottens, Es. 4	<i>Umber</i>
5.	Bezençon Alex., Eclagnens, Es. 1	<i>Natal</i>



6. Steeple-chase pour sous-officiers

N ^o	<i>Cavalier</i>	<i>Cheval</i>
1.	Guerri André, four. Es. 1, Lussery	<i>Perroquet</i>
2.	Vidoudez Georges, margis, E., 1, Montherod	<i>Titania</i>
3.	Berger Roger, brig. Es. 2, Eclépens	
4.	Berger Armand, brig. Es. 1, Eclépens	
5.	Martin Henri, brig. Es. 3, Lausanne	<i>Outrage</i>
6.	Martin Henri, brig. Es. 3, Le Mont	<i>Josepha</i>
7.	Rithner Ernest, brig. Es. 33, Sévary	<i>Engelbert</i>



BOUCHERIE
CHARCUTERIE



Charles Rochat - Le Pont

Téléphone 5

Installation frigorifique



Hôtel-Pension

« Mon Désir »

LE PONT

T O U T C O N F O R T



Résultats des courses de ski-jöring monté, Le Pont, 7 janvier 1934

Cavaliers :

1. Grandjean Constant, Juriens
2. Cpt. Fazan Edouard, Apples
3. Lt. Fazan Gabriel, Apples
4. Bonzon Fernand, Juriens
Cochet Eugène, Apples (*ex æquo*)
5. Devenoge Pierre, Dizy
Cochet John, Apples
6. Baud Fernand, Apples
7. Morel Aimé, Montricher
8. Plt. Baud Robert, Apples
9. Devenoge André, Dizy
10. Rochat Jean-E., Le Pont
11. Cloux Edouard, L'Isle
12. Landry, Cossonay
13. Bovay Fernand, Cuarnens
14. Eberlé Joseph, Croy
15. Gaudin Henri, Dizy
16. Morel André, Montricher
17. Berthoud Paul, Bofflens
18. Falquet Arnold, La Prax
19. Cochet John, Apples
20. Chappuis Fernand, Cuarnens
21. Rithner Alois, Sévery
22. Mange Fernand, Gollion
23. Gruaz Sydney, L'Isle
24. Baud Fernand, Apples
25. Bonzon Robert, Juriens
26. Chappuis Frank, Cuarnens
27. Rochat Jean-Ch., Le Pont
28. Bovay Fernand, Cuarnens
29. Rithner Alois, Sévery
30. Plt. Baud Robert, Apples
31. Benolt Francis, Juriens
32. Jaillet Marcel, Vallorbe
33. Boehlen, L'Isle
34. Rochat Emile, Mont-la-Ville
35. Devantay Pierre, Grancy.
36. Truan Gustave, Vallorbe
37. Collet Charles, Vallorbe
38. Reymond Emile, Vaulion
39. Nyffenegger, Chavannes-le-Veyron
40. Golay Pierre, Charbonnières
41. Braissant, Chavannes-le-Veyron
42. Morel Adalbert, Montricher
43. Baud Charles, Apples

Skieurs :

- Pignet André, Brassus
 Rochat Alfred, Le Pont
 Rochat Edmond, Le Pont
 Meylan Jean, Séchey
 Delacrétaz René, Apples
 Vannod Pierre, La Sarraz
 Delacrétaz Emile, Apples
 Rochat Julien, Le Pont
 Rod Jean, Montricher
 Truan John, Abbaye
 Pignet Jean-M., Brassus
 Rochat Gérard, Le Pont
 Deléchat Charles, L'Isle
 Candaux Paul, Charbonnières
 Clément Robert, Cuarnens
 Dupuis Francis, Sentier
 Reymond Frédéric, Sentier
 Pilet Louis, L'Isle
 Berthoud Marcel, Vallorbe
 Humberst René, L'Abbaye
 Mlle Lucienne Rochat, Le Pont
 Mlle M. Simon, Cuarnens
 Rochat Jules, Le Pont
 Muller Ernest, Le Pont
 Æschlimann W., L'Isle
 Rochat Louis, Charbonnières
 Bolomey Charles, Le Pont
 Kurmann Willy, Cuarnens
 Rochat Aug., Charbonnières
 Regli Paul, Vallorbe
 Mlle A. Rochat, Charbonnières
 Truan John, Abbaye
 Golay Bernard, Sentier
 Dépraz Edmond, Vallorbe
 Maire Albert, Le Pont
 Pasteur Marcel, Le Pont
 Décoppet Ernest, Le Pont
 Jaquier Charles, Vallorbe
 Eicher Emile, Vallorbe
 Reymond Marcel, Vaulion
 Mlle Andrée Rochat, Le Pont
 Weibel Robert, Le Pont
 Zimmermann
 Magnin Robert, Montricher
 Mlle Y. Arnaud, Le Pont

Ces courses, qui ont eu lieu par un temps merveilleux, se sont disputées dans un ordre parfait, et laissent à tous les participants le souvenir d'une belle journée. Une affluence énorme a applaudi les nombreux concurrents dont quelques-uns ont accompli une véritable performance. Un seul accident, du reste sans gravité (coup de pied de cheval) a obligé M. Henchoz, d'Apples, d'abandonner. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.



Le Pont. — Partie de traîneaux

Phot. Locatelli, Le Pont

Deux des photos insérées dans le prospectus de 1926



Le Pont. Autobus A. V. J.

Phot. Locatelli,

